

NUMÉRO 31 - Septembre 2025

# NOUVAILES

La référence avicole au Québec



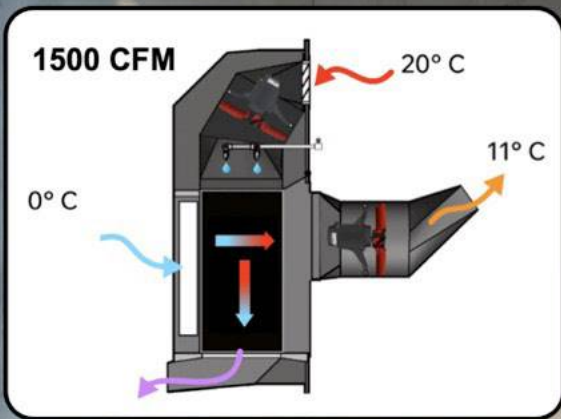
**AVI → AIR**



# RÉDUISEZ VOS COÛTS DE CHAUFFAGE AVEC L'ÉCHANGEUR DE CHALEUR AVI35



**PROFITEZ DE 75% EN SUBVENTION ENVIRONNEMENTALE**



- ✓ Système de rinçage en inox
- ✓ Contrôlé en Modbus ou 0-10 volts
- ✓ Ventilateurs ECI haute performance
- ✓ Bloc d'échange double et efficace



[avi-air.ca](http://avi-air.ca)

228849



# SOMMAIRE

---

Mot du président 6

Reportage à la ferme : la famille Gauthier 8

Attention à vos poulaillers! Les pirates rôdent 16

---

## Dossier sur la gestion de l'offre 20

---

Le manque de poussins et leur qualité nuisent à la production de poulets 30

Baisse de la production de dindon 32

Comment gérer les conflits de travail à la ferme? 34

PPC : une saison sous le signe de l'engagement 38

Les ÉDC présents sur plusieurs fronts 41

Marché américain des viandes 44

L'image de marque : levier stratégique 48

Quand la collation prend un coup de poulet 52

Pensez Dindon alimente la vie active des Québécois 54

Recettes 56

Outils de communication : mise en quarantaine du poulailler vidé et ses mesures de biosécurité 60

---

### Image de la couverture :

L'instabilité du contexte politique et économique actuel demandera une collaboration renforcée au sein de la filière, afin d'assurer la défense et la valorisation durable de la gestion de l'offre.



## CALCULATEUR ENVIRONNEMENTAL

### Rapport détaillé

#### Liste des produits Rolland utilisés :

**1 456** livre(s) de Rolland Enviro Satin  
100 % postconsommation

Généré par : [calculateur.rollandinc.com](http://calculateur.rollandinc.com)

**Sources :** Les estimations des impacts environnementaux associés aux émissions de gaz à effet de serre, à la consommation d'énergie et à la formation de smog ont été établies à partir des résultats d'une analyse du cycle de vie sur les papiers fins réalisée par Rolland (Groupe AGÉCO, 2015) et révisée par un comité indépendant ([acv.rollandinc.com](http://acv.rollandinc.com)).

Quant aux économies potentielles liées à l'utilisation d'eau et de bois, elles ont été calculées respectivement à l'aide de statistiques fournies par l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) et des données publiées dans l'outil Environmental Paper Network Calculator Version 4.0 ([www.papercalculator.org](http://www.papercalculator.org)).

### Résultats

Selon les produits Rolland sélectionnés, en comparaison à la moyenne de l'industrie pour des produits faits à 100 % de fibres vierges, vos **sauvegardes environnementales** sont :



3 tonnes métriques de bois

**17** arbres



**5 m<sup>3</sup>** d'eau

51 douches de 10 minutes en Amérique du Nord



**1 137** kg CO<sub>2</sub>

5 597 km parcourus



**31** GJ

139 546 ampoules 60W pendant une heure



**6** kg COVNM

5 489 km parcourus en voiture

## NOUVAÎles

### L'ÉQUIPE

#### Rédaction

Julie Desbiens, directrice Communications et marketing  
Ephi Papakiritsis-L'Archer, conseillère aux communications numériques  
[elarcher@upa.qc.ca](mailto:elarcher@upa.qc.ca)

Suzanne Duquette, coordination, révision-correction

#### Collaborateurs pour ce numéro

Direction Affaires économiques

Direction Audits et programmes

Direction Communications et marketing

Luce Bélanger, administratrice du Québec, déléguée du Québec aux Producteurs de poulet du Canada

Jennifer Paquet, administratrice aux EVQ, déléguée des EVQ du Québec aux Éleveurs de dindon du Canada

#### Conception graphique et réalisation

TCN Studio

#### Directrice de production

Brigit Bujnowski

#### Direction artistique et conception graphique

Judith Boivin-Robert

#### Infographistes

Geneviève Gay

Dana Labonté

Nancy Litjens

Stéphanie Tétreault

#### Illustration de la couverture

Judith Boivin-Robert et Stéphanie Tétreault

#### Photographe

Marie-Michèle Trudeau (p. 8 à 15)

#### PUBLICITÉ

450 679-8483 / 1 800 528-3773

#### Directeur des ventes

Marc Mancini

[marcmancini@laterre.ca](mailto:marcmancini@laterre.ca) / poste 7262

#### Agentes à la publicité

Marie-Claude Bernard

[mcbernard@laterre.ca](mailto:mcbernard@laterre.ca) / poste 7712

Marie-Josée Farrese

[mjfarrese@laterre.ca](mailto:mjfarrese@laterre.ca) / poste 7398

#### Chargé de contenu publicitaire

Guillaume Cloutier

[guillaumecloutier@laterre.ca](mailto:guillaumecloutier@laterre.ca) / poste 7416

#### CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

#### NOUVAÎles

Éleveurs de volailles du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 250

Longueuil (Québec) J4H 4G1

Tél. : 450 679-0530 / poste 8245

Télé. : 450 679-5375

Courrier électronique : [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca)

Site Internet : [volaillesduquebec.qc.ca](http://volaillesduquebec.qc.ca)

#### IMPRESSION

Imprimerie FI Web

NOUVAÎles est publié trois fois par année par Les Éleveurs de volailles du Québec. Tous droits réservés. Le contenu du magazine ne peut être reproduit sans autorisation.

Dépôt légal

Imprimé : ISSN 2371-414X

En ligne : ISSN 2371-4158

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque du Québec, Montréal

Poste-publications # 40916058

Parce que l'environnement est une priorité pour Les Éleveurs de volailles du Québec, ce magazine est imprimé sur du papier Rolland Enviro 100 % de fibres recyclées postconsommation.

FSC® n'est pas responsable des calculs d'économie de ressources en choisissant ce papier.

# GRIPPE AVIAIRE



(influenza aviaire)

La principale menace d'introduction du virus dans les bâtiments est par les fientes contaminées d'oiseaux porteurs ou infectés par la maladie.



Les éléments majeurs à contrôler pour éviter d'introduire la grippe aviaire dans les poulaillers sont :

1. Les changements de bottes systématiques par tous
2. Les visites essentielles seulement
3. La désinfection du plancher de l'entrée quotidiennement
4. Le lavage et la désinfection des pneus du tracteur qui vide le fumier
5. Le lavage et la désinfection des pneus du tracteur avant d'entrer dans le poulailler pour épandre la ripe
6. Le nettoyage fréquent de la base des silos et le nivelage des flaques d'eau afin de ne pas attirer les oiseaux sauvages

Nous vous invitons à organiser une réunion avec la famille et les employés sur l'application rigoureuse des mesures de biosécurité essentielles.



**POUR RESTER INFORMÉ SUR LA PROGRESSION DE LA MALADIE :**

**L'infolettre *NOUVAiles Express***, pour vous abonner faites parvenir un courriel à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca)

**Le portail pour les éleveurs**, [evqdirect.ca](http://evqdirect.ca)

**Vous avez une question?**

Contactez les Éleveurs de volailles du Québec au 450 679-0540.

**Rejoignez l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles**

(EQCMA) au 1 888-652-4553 et l'ACIA au 1 866-806-4115.

# LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE ET LA VOLONTÉ DE TRAVAILLER ENSEMBLE



TEXTE BENOÎT FONTAINE, PRÉSIDENT DES EVQ



**Vous avez été ébranlés de voir le Roi Charles III cité dans le *NOUVAiles Express* en juin dernier? Vous n'avez rien vu, car, dans le présent éditorial, je crois nécessaire et même de mon devoir de répéter les paroles du Monarque prononcées dans le discours du Trône, le 27 mai, à Ottawa, lors de sa visite historique et symbolique. Rappelons que c'était la première fois depuis 1977 qu'un monarque régnant s'acquittait de cette tâche au Canada!**

« Le gouvernement est déterminé à protéger les institutions qui font rayonner ces cultures et cette identité dans le monde entier, comme CBC/Radio-Canada, à protéger ceux qui nous donnent accès à des aliments frais, sains et de qualité, les producteurs agricoles, et protéger la gestion de l'offre. »

Dans ce discours prononcé par le roi Charles III, et qui a marqué la rentrée officielle du Parlement, le premier ministre du Canada, Mark Carney, a réitéré son engagement à protéger la gestion de l'offre et les producteurs agricoles au cours de son mandat.

Comme le mentionnait Myriam Laplante El-Haïli dans *La Terre de chez nous* le 29 mai 2025, il semble que des analystes aient vu dans la venue du roi Charles III l'objectif d'affirmer la souveraineté du Canada face aux États-Unis, car normalement, cette allocution est prononcée par la représentante du roi au Canada, la gouverneure générale Mary Simon, et permet au gouvernement d'énoncer ses orientations et marque le début de la prochaine session parlementaire.

## Un printemps remué par la loi C-202

Puis, le mois de juin a suivi et aura été chargé en émotion sur le plan politique, je crois que nul ne peut le nier. L'adoption de la loi C-202 par la Chambre des communes et par le Sénat aura fait couler beaucoup d'encre en bien peu de temps. Cette loi, introduite par la Chambre des communes du Canada, interdit d'inclure les produits sous gestion de l'offre (lait, œufs, volaille) dans les futurs accords commerciaux. Elle a été adoptée par le Sénat le 17 juin et a reçu la sanction royale (étape finale du processus législatif) le 26 juin 2025, à 17 h 29. C'est donc à cette date que le projet de loi C-202 est devenu une loi officielle du Canada!

À ce chapitre, je tiens à souligner le travail de M. Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé du Bloc québécois, qui est allé chercher l'appui de tous les partis. Si ce n'était pas de l'insistance du Bloc québécois et de son engagement, nous n'aurions pas eu cet aboutissement.



J'étais aux premières loges lors de la visite du futur roi Charles III et de la future reine consort Camilla, à l'occasion des célébrations de la fête du Canada sur la Colline du Parlement à Ottawa le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

## Communiquer entre acteurs de la filière

Mais force est d'admettre que la loi C-202 n'est que le début des travaux et pas une fin en soi. Pour notre secteur, et dans le contexte politique actuel très imprévisible, ceci signifie que le travail en filière sera encore plus important pour protéger la gestion de l'offre et la promouvoir. Plusieurs acteurs profitent du système de gestion de l'offre au Québec : éleveurs, couvoiriers, transformateurs, meuniers... et tous devront se retrouser les manches et travailler ensemble.

Rappelons que, dernièrement l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière a d'ailleurs adopté une résolution pour participer activement à toutes les actions de protection de la gestion de l'offre. Il s'agissait là d'une déclaration significative de la part des meuniers et ils viennent ainsi corroborer cette volonté de travailler ensemble. Il ne pouvait pas y avoir meilleur moment!

D'ailleurs, nous préparons dans notre prochaine publication un dossier qui traitera de la planification stratégique de la filière poulet qui comprend naturellement la gestion de l'offre, mais qui embrasse beaucoup plus large également.

C'est en conjuguant nos efforts que tous les membres de la filière pourront aller plus vite et plus loin. « Nous sommes condamnés à l'excellence », comme dirait Martin Matte.

## Réglementation quand tu nous tiens... ensemble

En terminant, je tiens à ajouter quelques lignes au sujet de la réglementation. Quand je vois un Comité consultatif réunissant plusieurs acteurs importants de la filière se dérouler dans l'harmonie la plus complète, comme celui du 25 juin dernier, je me dis que ça va bien. Les échanges sont respectueux du rôle de chacun et constructifs. Nous partageons l'objectif d'une réglementation claire, facile d'application et qui favorise le développement des entreprises de toutes tailles et de toutes les régions. Plusieurs dossiers avancent bien et je suis confiant que le conseil d'administration pourra faire état de ses réalisations dans le cadre d'une journée d'information à la fin de l'automne. Tout n'est pas encore ficelé, mais mon petit doigt me dit que vous serez sondés par l'outil Slido sur des orientations à prendre.

## Tenue d'une assemblée extraordinaire

Je ne peux terminer sans évoquer l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) qui se prépare pour le 9 octobre. Les délégués auront à se prononcer sur deux sujets très importants : la révision du mode électoral du président et sur le rôle et les pouvoirs du comité des éleveurs de dindons au sein des EVQ. Deux sujets à portée historique! Je vous encourage à participer aux consultations qui auront lieu dans vos régions en préparation à cette AGE. Il s'agit de l'avenir de votre organisation.

Bonne lecture! 🐔

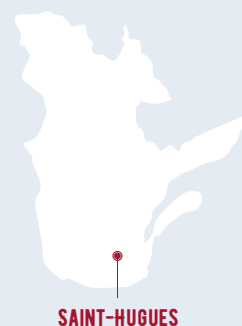
# LE FIL DES GÉNÉRATIONS

TEXTE SUZANNE DUQUETTE - PHOTOS MARIE-MICHÈLE TRUDEAU





De gauche à droite : Simon, Charles, Sylvain,  
Denise, André, Dominic et Antoine.



*Une, deux, trois générations de Gauthier ont élevé, élèvent et élèveront des poulets à la ferme A & D Gauthier, située à Saint-Hugues, en Montérégie.*

*Une vraie tribu, qui a su effectuer en douceur le premier transfert de la ferme d'une génération à une autre, et qui pense déjà à la relève.*

**C**e ne sont pas les têtes ni les bras qui manquent sur cette terre montérégienne. Sylvain Gauthier et son frère Dominic peuvent compter sur l'aide de leurs conjointes, Valérie et Julie, de plusieurs de leurs enfants, mais aussi sur l'appui de leurs parents Denise et André qui viennent donner un coup de main quand trop de chaudrons sont sur le feu. Une histoire de parenté, de fraternité et d'un clan qui mise sur le transfert de connaissances et sur une passion partagée pour l'agriculture et l'aviculture. >

### Denise et André, les fondateurs

Denise Daviau et André Gauthier sont les premiers à avoir mis en valeur cette terre dont ils sont devenus les uniques propriétaires en 1970. « Nous avons acheté la ferme d'un ancien propriétaire », explique André Gauthier qui, à ses débuts, travaillait avec son frère installé un peu plus loin sur le même rang à Saint-Hugues. « J'ai construit mon premier poulailler avec lui, avant de lui racheter sa part », raconte-t-il.

Dès les premiers instants, Denise et André ont opté pour la combinaison aviculture et culture. Si quelques porcs se sont ajoutés à une certaine époque, ils sont vite disparus pour laisser toute la place à la volaille, un élevage qu'André Gauthier avait appris de son père. « J'ai eu la piqûre très jeune pour les poulets », avoue-t-il. « Et quand on aime des animaux, ils nous intéressent plus », poursuit Denise.

Au cours des années, ils ont amélioré leurs connaissances auprès d'experts des couvoirs et des meuneries qui ont su les conseiller. Il faut dire que l'élevage de poulets a bien changé depuis les années 1970! Les pots d'eau, les ronds en carton pour centrer les poussins sous la chaleur et les ventilateurs actionnés à la main, comme nous apprend Denise, ont vite été remplacés par des lignes d'eau ainsi que des systèmes de chauffage et de ventilation de pointe. « Maintenant, nous avons des systèmes programmés encore plus performants qui nous tiennent informés », reprend André tout en ajoutant que la supervision humaine demeure essentielle.

« La méthode du **tout plein, tout vide** nous permet d'opérer de bons vides sanitaires, d'exercer un **meilleur contrôle sur les maladies**, comme la grippe aviaire, en plus de nous donner une pause pour les travaux aux champs », explique Sylvain.



Petit à petit, Denise et André ont fait grandir leur ferme en y ajoutant des terres de culture, deux poulaillers (1972 et 2002), en achetant du quota et de la machinerie. Ils sont parvenus à établir des bases solides à leur exploitation qu'ils ont incorporée en 1993. « C'était la première étape en prévision du transfert à nos enfants qui étaient encore jeunes », expliquent les parents. Au moment du transfert, qui s'est étalé sur plusieurs années, Denise et André étaient prêts. La décision avait été mûrement réfléchi, les étapes préparées une à une : d'abord l'incorporation, puis l'intégration de Sylvain et Dominic en 2002 et les ventes des premières parts, et enfin le transfert complet en 2017. Durant toute cette période, Denise et André ont assisté à plusieurs séances d'information sur le transfert graduel d'une ferme à la relève, consulté un comptable et un fiscaliste spécialisé en transfert de biens agricoles ainsi qu'un notaire... en plus de veiller

jalousement à la rentabilité de leur installation. « L'entreprise était en très bonne santé financière, ce qui a facilité son transfert », explique André. « Donner nos biens à nos enfants de notre vivant nous touche, avoue Denise, mais nous sommes fiers parce qu'ils font le travail qu'ils veulent et qui leur permet de bien vivre. »

À 74 et 78 ans, Denise et André sont toujours actifs sur cette ferme qu'ils ont maintenant léguée. « J'y vais presque tous les jours et je suis là quand il y a de grands travaux », mentionne André. Quant à Denise, en plus de répondre au téléphone, elle n'hésite pas à déplacer la machinerie ou les tracteurs quand son aide est nécessaire. Loin de la comptabilité et de l'administration, ils font maintenant les choses à leur rythme et participent aux décisions importantes à titre de conseillers. La gestion du patrimoine, c'est maintenant l'affaire de leurs fils qui suivent la voie qu'ils ont tracée. ►



Denise et André sont fiers de ce qu'ils ont accompli au cours des années et confiants en l'avenir.

## Sylvain et Dominic : la deuxième génération

« Sans nos parents et leur planification, nous ne serions pas là, mon frère Dominic et moi », avoue Sylvain Gauthier. Son métier, c'est avec eux qu'il l'a d'abord appris pour ensuite s'inscrire à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) en génie rural. Comme ce dernier fonctionne en mode formation continue, il se perfectionne encore aujourd'hui pour améliorer différents aspects de l'exploitation.

Avec l'arrivée de Sylvain et de Dominic, l'entreprise a continué de se bonifier. « En 2015, afin d'augmenter la production, un nouveau poulailler est venu remplacer un ancien bâtiment plus petit », explique Sylvain. Les deux frères en ont profité pour construire à l'endroit où se trouvait ce dernier un garage qui sert d'atelier pour la mécanique et qui abrite également les bureaux de l'entreprise. Le système informatique a été optimisé et les trois poulaillers de deux étages en bois sont maintenant branchés et liés à des téléphones intelligents qui permettent de contrôler aussi bien la distribution de moulée que les lignes d'eau et la température ambiante, sans toutefois que les deux tournées journalières soient négligées. La façon de recevoir les poussins a aussi été perfectionnée, tout comme la ventilation, un élément essentiel alors que les changements climatiques se font de plus en plus présents.

« L'aviculture et l'agriculture c'est mon quotidien », affirme d'emblée Sylvain en mentionnant que ces deux domaines se combinent parfaitement. « Nous faisons entrer environ 70 000 poulets à la fois, la même journée, dans nos trois poulaillers pour ensuite les expédier en un ou deux jours à la fin de la période d'élevage. La méthode du tout plein, tout vide nous permet d'opérer de bons vides sanitaires, d'exercer un meilleur contrôle sur les maladies, comme la grippe aviaire, en plus de nous donner une pause pour les travaux aux champs », explique-t-il.

A man with short dark hair, wearing sunglasses, a red and white plaid short-sleeved shirt, and blue denim shorts, stands with his arms crossed in front of a large, modern, light-colored building. The background shows a clear sky and a gravel path leading to a green field.

Sylvain et Dominic ont su  
prendre la relève avec brio.



Si Sylvain Gauthier en a long à dire sur la difficulté d'obtenir des quotas et sur la nécessité de la traçabilité pour assurer la qualité de volailles à laquelle les Québécois ont droit – bien qu'il aimerait que la paperasse requise soit simplifiée –, il tient à souligner combien le soutien dont bénéficient les aviculteurs est apprécié. « C'est un élevage qui est bien organisé avec une mise en marché des produits. Contrairement au travail au champ où, quand la saison est mauvaise, il faut attendre l'année suivante pour se reprendre, nos sept élevages annuels nous permettent de nous ajuster rapidement et apportent une stabilité monétaire à l'entreprise. »

Passionné par son métier, Sylvain, qui œuvre également comme administrateur au syndicat des Éleveurs de volailles de la Montérégie à Saint-Hyacinthe, se questionne, comme plusieurs, sur le climat et ses soubresauts récents, sur l'environnement qu'il faut protéger et s'inquiète de l'arrivée de la grippe aviaire et de ses répercussions. Toutefois, sa priorité demeure la pérennité de l'entreprise familiale. Ce dernier a vite saisi que s'intéresser au présent permet de mieux préparer l'avenir, surtout quand une nouvelle génération de Gauthier se pointe pour prendre le relais. « Pour intégrer la relève, il faut atteindre un équilibre entre croissance et rentabilité pour ainsi faire perpétuer l'entreprise », précise-t-il en soulignant la complexité des domaines agricole et avicole. >

## La relève est déjà là

Sylvain et Dominic préparent déjà minutieusement le passage à une autre génération. Parmi leurs onze enfants, trois ont déjà signifié leur intérêt pour le milieu agricole et avicole. « Mon fils Simon, 23 ans, qui vient de terminer son cours à l'ITAQ en génie mécanique, est avec nous depuis trois ans, explique Sylvain. J'essaie de l'intégrer assez rapidement en lui faisant faire des commandes de moulée et en lui montrant le travail administratif. C'est plus intéressant à long terme pour lui et, pour moi, ça me donne plus de temps pour faire autre chose. » Antoine, 18 ans, le fils de Dominic, s'est inscrit à l'ITAQ, après avoir performé dans un autre domaine, et fait déjà ses classes en travaillant aux champs. Et puis, il y a Charles, 13 ans, qui participe aux tâches avec détermination, et à qui Sylvain laisse le temps de changer d'idée et de vocation. « C'est un défi qui nous attend dans quelques années », conclut Sylvain. Sylvain et Dominic disposent déjà d'un bon modèle dont ils peuvent s'inspirer pour assurer la pérennité de l'entreprise. Ils sauront sûrement planifier la transition avec doigté comme leurs parents ont su le faire avant eux. 🐦





## FERME A & D GAUTHIER INC.

- » **Propriétaires :**  
Sylvain et Dominic Gauthier
- » **Lieu de production :**  
Saint-Hugues, MRC des Maskoutains  
en Montérégie
- » **Dimension de la ferme :**  
700 hectares
- » **Type de production :**  
Poulets de chair
- » **Volume de production annuelle :**  
Environ 490 000 poulets
- » **Cultures :**  
Maïs grain, soya, soya de semence,  
blé d'automne, pois et haricots de  
conservée, maïs sucré

# ATTENTION À VOS POULAILLERS! LES PIRATES RÔDENT

TEXTE ANDRÉ LAROCHE, JOURNALISTE

**Une récente cyberattaque contre un aviculteur de l'Estrie démontre la nécessité de bien protéger son infrastructure informatique.**

Nul n'est à l'abri d'un piratage. C'est ce qu'a appris à ses dépens un éleveur de volailles en mai dernier lorsque, en pleine nuit, il a été réveillé par sa centrale d'alarme : une anomalie de système venait d'être détectée dans l'un de ses poulaillers.

« Quand j'ai ouvert l'application sur ma tablette, je voyais des pages et les chiffres changer à toute vitesse. J'ai pensé au départ qu'il s'agissait d'un bogue informatique. Je me suis donc dirigé rapidement vers le bâtiment pour reconfigurer tous les paramètres. Tout est revenu à la normale, mais cela m'a pris quand même deux heures pour configurer les bons paramètres », raconte l'éleveur.

Quelques jours plus tard, un agent du Centre canadien pour la cybersécurité a en effet contacté le producteur pour lui apprendre qu'il avait été victime d'un groupe criminel. Ce dernier serait soupçonné, entre autres, d'avoir conduit une attaque contre une plateforme pétrolière américaine. L'origine de l'incident survenu plutôt n'était donc pas une simple défaillance de système, mais carrément une prise de contrôle par des pirates informatiques russes.

« L'agent m'a fait parvenir une vidéo qui circule sur le dark Web où les pirates se vantent d'avoir réussi à entrer dans le système d'un agriculteur canadien. On y voit mes pages changer comme je les ai vues, avec leur logo dans un coin de l'écran », poursuit le producteur.



## Une faille de sécurité

Les pirates auraient utilisé une faille de sécurité d'une application connectée à un nuage informatique. Leur intrusion a été détectée par la centrale d'alarme quand ils ont modifié des paramètres qui mettaient la vie des oiseaux en péril. « C'est une chance qu'ils ne savaient pas trop ce qu'ils faisaient. S'ils avaient su lire le français, ils auraient pu désactiver les alarmes et tuer tous les oiseaux », fait remarquer le propriétaire de quatre poulaillers.

Sans attendre, ce dernier a modifié tous les mots de passe. Ensuite, il a fait installer des serveurs informatiques pour créer son propre réseau à l'interne, ce qui lui a permis de se désabonner des services infonuagiques. La connexion à son réseau est protégée par VPN. « Nos téléphones se connectent dorénavant à notre réseau à nous, à la ferme. »

Les opérations de la plupart des compagnies de contrôle sont fondées sur une infrastructure infonuagique, a appris le producteur. « Le problème ne provient pas du fournisseur, mais plutôt des applications et des clouds qu'on utilise. »

Même si elle n'a pas causé de dommages matériels, cette attaque a provoqué un désagréable sentiment d'intrusion dans la famille de l'éleveur. « Dans les jours suivants, nous étions toujours craintifs. Nous allions directement dans les bâtiments pour faire des vérifications. Nous avons passé une très mauvaise semaine », relate-t-il, en espérant que son témoignage sensibilise tous les producteurs aux risques de piratage.

## Une criminalité lucrative

Cette mésaventure ne surprend pas Jérôme Martel, expert en cybersécurité et directeur à la firme BZ de Québec. « On voit de plus en plus ce type d'attaques qui proviennent d'autres États qu'on appelle non-alliés au Canada, que ce soit dans un contexte de guerres territoriales ou commerciales », explique-t-il d'emblée.

Par ces attaques, certains pirates chercheraient à miner la confiance du public envers les institutions gouvernementales. D'autres voudraient protester contre des pratiques contraires à leurs valeurs. « Par exemple, des activistes qui s'élèvent contre les éleveurs d'animaux », affirme M. Martel. D'autres criminels s'introduisent dans les bases de données pour exiger une rançon, poursuit-il. « S'ils voient que vous possédez une cyberassurance d'un million de dollars, ils vont exiger ce montant-là pour ne plus bloquer votre système. »

L'expert poursuit : « Si on considérait le monde de la cybercriminalité comme un pays, son PIB se serait classé en 2024 au deuxième rang mondial, juste derrière les États-Unis. Cela nous donne une idée de tout l'argent qu'il génère. »

## Une pyramide fragile

C'est l'ajout continu de nouvelles applications informatiques qui provoque inévitablement des risques d'intrusion, argue Jérôme Martel.

« Un producteur peut avoir, par exemple, des ordinateurs, des routeurs, des modems, des capteurs de température, des logiciels de gestion pour son élevage, des comptes de 14 utilisateurs, des téléphones intelligents reliés à ses courriels, un système de vidéo-surveillance connecté à son réseau WIFI et sans doute des applications mobiles connectées à un service infonuagique », énumère-t-il. Toutes ces technologies, créées à différentes années, comportent des niveaux de sécurité différents. « C'est un peu comme si on faisait une pyramide en empilant des livres, mais il n'y en a pas un qui est de la même grosseur. Chacun s'appuie sur l'autre », souligne-t-il. « Alors, quand une faille apparaît dans une de ces technologies qu'on a empilées dans nos réseaux, les pirates sont capables d'avoir accès à l'ensemble de notre réseau parce que tout est connecté », ajoute le spécialiste.

Selon M. Martel, chaque éleveur devrait investir entre 1 % et 1,5 % de son budget d'exploitation dans sa sécurité informatique. Non seulement pour se protéger en cas d'attaque, mais aussi pour obtenir un éventuel dédommagement de sa compagnie d'assurance. « Les assureurs ne paieront pas si vous n'avez pas de plan de protection », argue-t-il. ►



Jérôme Martel, expert en cybersécurité et directeur à la firme BZ de Québec.

## Réduire le risque

De l'avis de Jérôme Martel, un plan de protection efficace doit viser trois objectifs.

« Le premier, c'est de réduire les risques. Le deuxième, c'est de réduire les délais pour la reprise des activités, parce qu'on ne veut pas arrêter l'entreprise trop longtemps. Une interruption prolongée, c'est ce qui peut mettre en faillite l'entreprise ou un producteur », fait-il valoir.

Le plan sert aussi à repérer rapidement la source de l'intrusion pour éviter une contamination du système, dit l'expert. Pour y parvenir, il faut d'abord faire l'inventaire de sa technologie et en trouver les points critiques.

« Dans une maison, il est facile de trouver l'origine d'une panne de courant en regardant quel disjoncteur a sauté dans le panneau électrique », illustre-t-il. « Mais, dans le cas de la technologie, on ne le sait souvent pas. Que se passe-t-il si mon serveur tombe en panne, s'il y a une tempête ou une attaque ? C'est pourquoi il est important d'avoir un portrait global. »

## Un plan d'intervention

Jérôme Martel prône la rédaction d'un plan d'intervention pour définir comment réagir en cas d'attaque. Il recommande également des simulations pour s'assurer que chaque employé connaisse son rôle dans une telle situation. « Comme une pratique d'incendie dans une école », dit-il.

Un dernier conseil : « Quand vous achetez de nouvelles technologies ou que vous faites affaire avec un nouveau fournisseur, il faut demander d'où le matériel provient. Est-ce que les puces ont été fabriquées en Chine ? Si la personne n'est pas capable de vous répondre, attendez d'avoir la réponse avant de l'acheter et de l'installer », conclut Jérôme Martel.




## Nouvelle boîte à outils sur la cybersécurité

Vous trouverez sur le site de la Division de l'engagement de l'industrie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) un *Guide de préparation en cybersécurité* qui peut aider les éleveurs à détecter les cyberincidents, à y répondre et s'en remettre.

Téléchargeable sur le site Web d'AAC consacré à la cybersécurité, ce guide peut aider à établir des procédures et des documents qui réduisent l'impact d'un cyberincident sur une entreprise agricole. N'oubliez pas de consulter l'ensemble de la boîte à outils, qui regorge d'astuces, de listes de contrôle et de conseils pratiques.



## Est-ce que mon assurance me protège?

Une police d'assurance conventionnelle ne protège pas un producteur contre les cyberattaques, affirme Stéphane Bibeau, président de la mutuelle d'assurance agricole Estrie-Richelieu. Ces sinistres sont plutôt couverts par un avenant ou une police complémentaire. Ces protections sont rarement proposées, car elles exigent l'implantation de systèmes complexes de sécurité informatique qui ne sont pas à la portée d'une petite entreprise agricole, juge M. Bibeau. La multiplication des cyberattaques pourrait cependant amener la création de polices d'assurances plus simples et plus abordables, espère-t-il. 

# Découvrez la boutique EVQ

[evq.publicitemaca.ca](http://evq.publicitemaca.ca)



**La nouvelle boutique en ligne  
des Éleveurs de volailles du Québec est maintenant lancée!**



Commandez facilement vos vêtements et articles  
aux couleurs des EVQ – que ce soit pour  
votre équipe, votre famille ou pour vous.



Personnalisez les manteaux et certains articles avec  
le logo de votre entreprise en écrivant tout simplement à  
[contact@macamarketing.com](mailto:contact@macamarketing.com).

  
**Les Éleveurs de volailles**  
du Québec

# CLIMAT POLITIQUE TOXIQUE POUR LA GESTION DE L'OFFRE

---

TEXTE DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

Le contexte politique incertain causé par l'imposition des tarifs de Donald Trump et par son acharnement face aux productions canadiennes sous gestion de l'offre nous force à nous attarder aux répercussions à long terme de cette guerre tarifaire, et ce, malgré l'adoption récente de la loi C-202.



Pour ce dossier, nous avons fait appel à deux spécialistes de la question. Marc-André Leclerc, expert en affaires publiques et en communications stratégiques, brosse un portrait succinct de la situation en date du 28 juillet, des menaces du gouvernement américain et des réponses des gouvernements québécois et canadien. Il conclut son analyse en adressant les défis qui attendent les producteurs de volailles. L'économiste et directeur chargé de l'enseignement supérieur à l'Université McGill, Pascal Thériault, s'attarde dans un deuxième volet au marché du dindon. Quelles sont les conséquences des tarifs sur la production québécoise de cette volaille et quels sont les enjeux actuels auxquels les producteurs doivent et devront faire face?


Deux analyses qui permettent de voir plus clair dans ce climat politique unique dans l'histoire des relations commerciales canado-américaines! ►



# JUSQU'OUÛ OTTAWA ET QUÉBEC IRONT-ILS POUR PROTÉGER NOS POULAILLERS?

TEXTE MARC-ANDRÉ LECLERC, NATIONAL

**L**a volaille québécoise n'avait jamais connu pareille zone de turbulence depuis un demi-siècle. Dans le sillage d'une escalade commerciale avec Washington, l'administration Trump a imposé un droit général de 35 % sur les exportations canadiennes qui ne relèvent pas de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), à compter du 1<sup>er</sup> août. Officiellement, il s'agit d'une mesure de rétorsion, notamment contre la persistance de certains « tarifs » dans certains secteurs jugés sensibles, au premier rang desquels figure la gestion de l'offre appliquée au lait, aux œufs et à la volaille. Pour les éleveurs de poulets et de dindons, la question n'est donc plus théorique : elle touche la survie de milliers d'exploitations, de leurs emplois et de tout un écosystème. ►



La gestion de l'offre  
a offert à l'aviiculture  
québécoise une **stabilité  
rare dans un secteur  
volatil, permettant  
l'innovation et la relève.**

La conjoncture politique  
de 2025 impose désormais  
de se préparer à tout  
événement.



## Notre premier produit phytogénique pour les volailles : Selko® Synerco<sup>MD</sup>

 Selko | Synerco

**Libérer le pouvoir des plantes**

Réunir la nature et la science pour soutenir  
l'efficacité et la production animale



[trouwnutrition.ca](http://trouwnutrition.ca)

 **trouw nutrition**  
une entreprise de Nutreco

224330



## Ottawa ferme la porte... en apparence

À Ottawa, la loi C-202, adoptée en juin dernier, interdit désormais à la ministre des Affaires étrangères de concéder des parts de marché sous forme de contingents qui viendraient mettre en péril le système de gestion de l'offre. Cette pièce législative, saluée entre autres par l'Union des producteurs agricoles (UPA) et les Offices nationaux du poulet du dindon, vise à signaler que la gestion de l'offre n'est plus négociable, même pour sauver d'autres secteurs névralgiques comme l'automobile et l'aluminium. Toutefois, soulignons que cette loi peut être modifiée à tout moment par une simple majorité parlementaire. Bref, la « ligne rouge » est peinte sur du béton frais qui pourrait craquer sous la pression américaine advenant que d'autres secteurs stratégiques se retrouvent menacés.

Le gouvernement Carney, fraîchement élu, s'empresse donc de multiplier les signaux de fermeté. C'est le cas du ministre des Finances, François-Philippe Champagne, réaffirmant en avril que la gestion de l'offre est « un système auquel on croit et auquel on a toujours cru. Il offre un juste prix au consommateur ». Seul le temps nous dira si Ottawa pourra tenir parole.

## Québec dresse son rempart

Sur la scène provinciale, François Legault ne laisse planer aucun doute quant à sa volonté de protéger nos producteurs agricoles : « Évidemment, notre espoir, c'est qu'il n'y ait aucun tarif. Mais, si jamais M. Carney décide de signer une entente où il y a certains tarifs, ou certains ajustements, il ne faut surtout pas que ça soit sur la gestion de l'offre », a-t-il lancé au Conseil de la fédération à Huntsville, le 21 juillet dernier.

Cette posture est soutenue par l'opinion publique québécoise, où la souveraineté alimentaire jouit d'un appui historique. Politiquement, il serait catastrophique pour le gouvernement de montrer des signes de faiblesse face au voisin américain. Dans les faits, Québec sait aussi que son influence sur la diplomatie commerciale est limitée.

Toujours du côté de Québec, il faudra également surveiller le prochain remaniement ministériel qui devrait avoir lieu au courant du mois d'août. Des changements importants sont pressentis dans la composition du conseil des ministres, ce qui pourrait signifier l'arrivée d'un nouveau visage au portefeuille de l'Agriculture. Les acteurs du milieu de la volaille ont tout intérêt à s'y préparer.

## Les griefs sur la gestion de l'offre : entre mythes et réalités

Pourquoi cette hostilité de Washington à l'encontre de la gestion de l'offre canadienne? D'abord, parce que les droits canadiens peuvent grimper à plus de 200 % sur la volaille, un chiffre brandi par les États-Unis comme preuve de protectionnisme. Ensuite, parce qu'une partie du Congrès, notamment chez les élus des États du Sud, producteurs de volailles, voit dans le marché canadien un débouché souhaitable face à la concurrence mexicaine.

Au Canada, l'économiste Ryan Cardwell, écrivait le 19 juillet dans le *National Post* que le système agit comme un « impôt invisible » de plusieurs centaines de dollars par ménage chaque année. Cette critique omet de rappeler que les producteurs américains bénéficient eux-mêmes de lourds programmes fédéraux. *La Presse* indiquait le 22 juillet que le soutien aux producteurs agricoles est à peu près équivalent au Canada (8,5 % des recettes brutes de l'industrie) qu'aux États-Unis (8,1 %).

## Le dilemme stratégique d'Ottawa

D'un côté, s'il est vrai que la loi C-202 sanctuarise la gestion de l'offre, de l'autre, elle restreint la marge de manœuvre du Canada dans d'autres dossiers : métaux critiques, bois d'œuvre, automobile. Pourquoi? Car plus Ottawa persiste à afficher son intransigeance, plus Washington pourrait pousser ses exigences ailleurs « où ça fait mal ». À terme, il faudra mesurer le prix politique de la volonté de maintenir le statu quo absolu.

## La préparation devient essentielle

La gestion de l'offre a offert à l'aviiculture québécoise une stabilité rare dans un secteur volatil, permettant l'innovation et la relève. La conjoncture politique de 2025 impose désormais de se préparer à tout événement. Tant que rien n'est décidé, la position de Québec et d'Ottawa – ne rien céder – demeure politiquement rentable.

Or, dans le contexte actuel, les éleveurs de poulets et de dindons ont une double mission : rappeler aux élus que la sécurité alimentaire se bâtit ici, tout en exigeant des mesures robustes de réparation si d'aventure le mur protecteur devait s'amincir. Se défendre, certes ; se préparer, surtout. Ainsi, la filière pourra traverser la tempête sans sacrifier cet atout essentiel qu'est la vitalité avicole du Québec. >



**CAMITAL**  
PRODUITS DE BÂTIMENTS

**MANUFACTURIER DE  
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES  
DE PREMIÈRE QUALITÉ**

**CAMITAL.CA | 1 888 358-6546 | Warwick | Victoriaville**

**Suivez-nous sur Facebook**  
Camital Revêtement  
Métallique

203082



# L'AVENIR DU DINDON CANADIEN : ENTRE GESTION DE L'OFFRE ET PRESSIONS INTERNATIONALES

---

ENTREVUE AVEC PASCAL THÉRIALT, BSC (AGR), MSC (KANSAS STATE U), DIRECTEUR, CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ÉCONOMISTE), UNIVERSITÉ MCGILL, RÉALISÉE PAR SUZANNE DUQUETTE

*La loi C-202 protège présentement le marché québécois et canadien du dindon de l'entrée massive d'importations en provenance des États-Unis et d'ailleurs. L'économiste Pascal Thériault pose toutefois la question :  
pour combien de temps encore?*

La présence de monsieur Trump à la Maison-Blanche crée beaucoup d'incertitudes. **Je le vois comme un « gambler » qui cherche à déstabiliser le marché** en espérant se trouver dans une position dont il pourra profiter.

- Pascal Thériault

**A**vec 45 % de la production mondiale, les États-Unis dominent le marché du dindon, explique Pascal Thériault. Les autres grands joueurs sont la Pologne, l'Allemagne, la France et l'Italie. Le Canada, avec une production de 3 %, n'exporte pas beaucoup. Sa production, sous gestion de l'offre, est essentiellement destinée à approvisionner le marché intérieur, poursuit-il, en ajoutant que notre voisin américain exporte déjà au Canada pour environ 22 millions de dollars de viande de dindon, essentiellement sous forme de produits congelés.

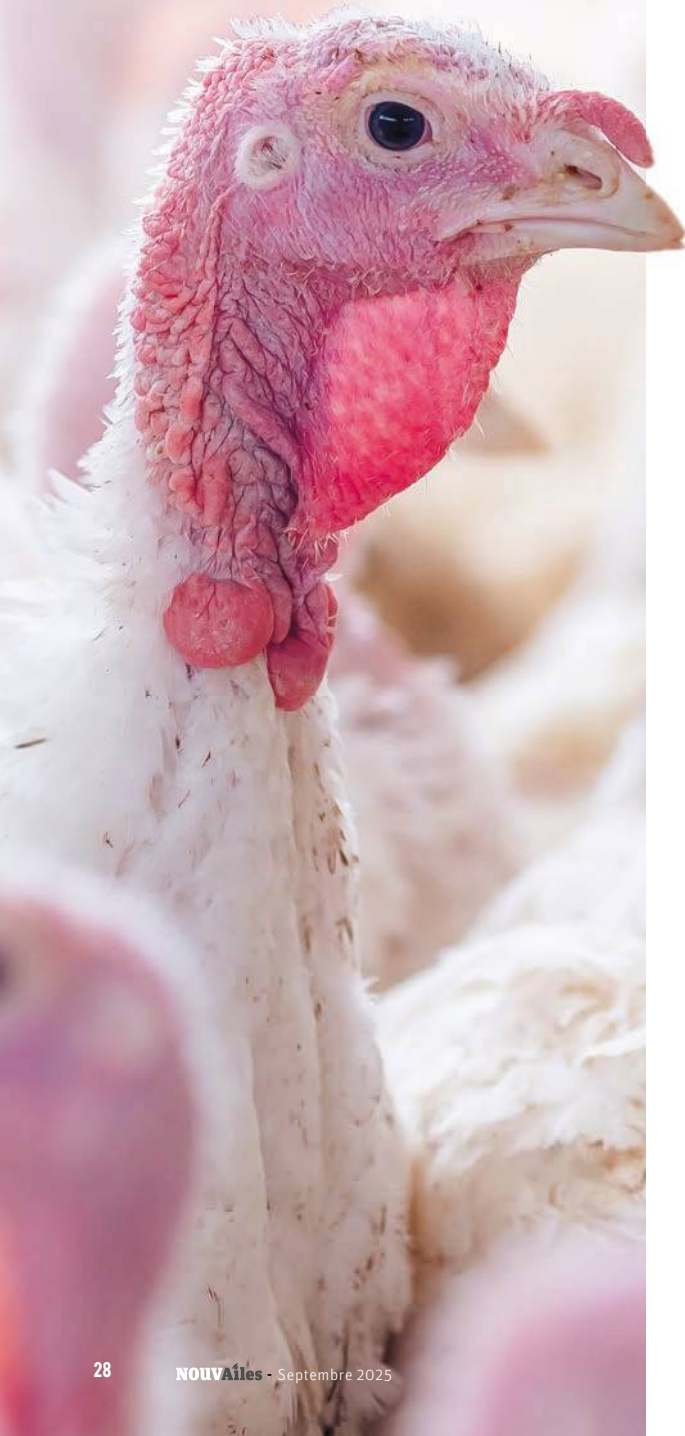
**Q. Comment l'imposition des tarifs de Donald Trump et le nouvel équilibre mondial influenceront-ils la production canadienne et québécoise?**

**R.** En supposant que Donald Trump ne peut pas toucher à la gestion de l'offre, les perturbations mondiales auront très peu d'impact sur les producteurs d'ici parce que le Canada et le Québec sont en marché fermé. Toutefois, la présence de monsieur Trump à la Maison-Blanche crée beaucoup d'incertitudes. Je le vois comme un « gambler » qui cherche à déstabiliser le marché en espérant se trouver dans une position dont il pourra profiter. Parfois ça marche, parfois ça ne marche pas. Cela fait partie du risque d'affaires qu'il est prêt à prendre. La seule différence c'est qu'il n'est pas en affaires, mais en politique.

**Q. Que doivent absolument savoir nos producteurs de dindons sur le plan du commerce international et qui pourrait avoir une incidence sur leur élevage?**

**R.** Les États-Unis sont un joueur dominant et le Minnesota, principal état producteur de dindons, est limitrophe avec le Canada, ce qui exerce une pression sur les producteurs canadiens. Bien que le projet de loi C-202 sur la gestion de l'offre ait été adopté, il faut comprendre qu'une loi se défait comme elle se fait! Si Trump utilise la gestion de l'offre comme arme contre nous et décide de couper les ponts lors des négociations, cela pourrait créer de la dissidence au Canada. Les productions sous gestion de l'offre sont concentrées dans l'est du pays. Il ne faut pas se le cacher : le lait, la volaille et les œufs, qui sont des produits que l'on consomme surtout frais, c'est le Québec et l'Ontario. L'Ouest canadien dépend davantage de l'exportation agroalimentaire et n'est peut-être pas prêt à perdre sa production agricole pour sauver le Québec et l'Ontario, tout comme le secteur automobile ne sera peut-être pas prêt à se saboter pour la gestion de l'offre. De nombreux secteurs pourraient être pris en otage par ce projet de loi. ►

Si on ouvre les marchés, il devient **impossible** pour le Canada de **compétitionner** sur la base des prix.



**Q. Quels sont les enjeux actuels en lien avec la production de dindons aux États-Unis et la gestion de l'offre?**

**R.** La remise en question de la gestion de l'offre pour le dindon n'est pas un sujet aussi chaud que pour le lait ou le poulet, par exemple. La production et la consommation de dindons sont beaucoup plus réduites. Mais, le danger demeure puisque la barrière à l'importation du Canada se limite à un tarif. Si les prix mondiaux s'effondrent et que le prix d'un dindon étranger devient compétitif, même avec le tarif imposé par le Canada, il devient possible que le dindon étranger rentre au pays.

Beaucoup de gens ne comprennent pas l'importance du secteur agroalimentaire. Les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada parce que c'est facile. La frontière est à 40 minutes de Montréal. Les Américains produisent 14 fois plus de dindons que le Canada à des prix extrêmement bas et, pour 10 fois la population. Il est facile d'avoir des surplus structurels et plus leur consommation baisse pour une production constante, plus le surplus va augmenter! Si on ouvre les marchés, il devient impossible pour le Canada de compétitionner sur la base des prix.

**Q. La gestion de l'offre, ce n'est qu'une façon différente de soutenir les producteurs agricoles, sans subventions directes, non?**

**R.** Pour les producteurs sous gestion de l'offre, j'aime parler de « prix réel ». Ils ne reçoivent pas de subventions à la production alors que dans plusieurs pays, incluant les États-Unis, des subventions indirectes sont versées aux producteurs. Les subventions indirectes sont un coût que les payeurs de taxes déboursent. Au Canada, lorsque le consommateur achète du lait, des œufs, du poulet ou du dindon, tous les participants dans la chaîne alimentaire ont pris leur marge de profit et on s'est assuré que le producteur rencontre ses coûts de production, sans autres subventions.

**Q. Est-ce que d'autres facteurs influenceront la production québécoise de dindons?**

**R.** Dans la mesure où la production de dindons demeure sous gestion de l'offre, de nouveaux accords internationaux ne viendront pas changer grand-chose. Je ne crois pas, non plus, que le dindon est le produit canadien qui servira d'argument majeur lors de négociations, tout simplement parce que la consommation de dindon n'est pas aussi généralisée que pour d'autres protéines. Une des forces et une des faiblesses du dindon est que sa consommation est très culturelle et saisonnière.

Nous devons continuer à **défendre le modèle** que nous avons mis en place, puisqu'il nous permet d'investir en biosécurité et en agroenvironnement, et qu'il **contribue à l'économie des régions et à l'occupation du territoire** en tant que société.

**Q. Ce sont donc les habitudes de consommation, l'inflation et la hausse des prix qui peuvent avoir le plus d'influence sur la production de dindons?**

**R.** Les prix au Canada sont demeurés relativement stables et c'est une protéine qui n'est pas si chère si on la compare au bœuf, par exemple. Au Canada, nous consommons un peu plus de 4 livres (près de 2 kilos) de dindon per capita alors qu'aux États-Unis, c'est 14 livres (plus de 6 kilos). Il y a peut-être du travail à faire au niveau de la filière pour valoriser cette protéine.

**Q. La consommation de dindon est toutefois en déclin aux États-Unis?**

**R.** Oui, entre 2019 et 2024, la consommation per capita est passée de 15,9 livres (7,2 kilos) à 13,9 livres (6,3 kilos). Pour une population de 340 millions d'habitants, c'est énorme. Le prix moyen à la consommation n'a presque pas bougé. Il est passé de 0,89 \$ en 2019 à 1,55 \$ en 2022, pour atteindre 0,94 \$ en 2024.

**Q. Est-ce que les tarifs imposés par le président Trump ont entraîné des répercussions sur la production de dindons aux États-Unis?**

**R.** Je n'ai pas vraiment de réponse. On sait que les détaillants américains avaient surstocké leurs entrepôts de beaucoup de biens de consommation, provenant notamment de la Chine, ce qui avait accentué la balance commerciale négative du pays et fait paniquer Donald Trump, qui s'est empressé d'imposer des tarifs. Maintenant, les tarifs sont en place ou vont l'être et les tablettes commencent à se vider. L'inflation fera sa marque aux États-Unis à cause des tarifs. N'en déplaise à monsieur Trump, un tarif c'est toujours le consommateur qui le paye et le consommateur américain va commencer à le ressentir.

Avec la déportation massive des immigrants, il vient aussi de saborder une bonne partie de la main-d'œuvre. Plus de 40 % de la main-d'œuvre agricole est illégale aux États-Unis! Si les aviculteurs ne sont pas capables de produire, les prix vont monter en flèche. Les États-Unis devront se tourner vers leurs partenaires internationaux pour importer des denrées, ce qui va contribuer à la balance commerciale négative du pays pour un effet contraire à ce qu'il tente de faire.

**Q. La grippe aviaire a-t-elle mis un frein à la production de dindons américains? Quelles ont été les principales répercussions?**

**R.** La grippe aviaire a décimé 340 élevages commerciaux américains de dindons en 2024, ce qui a initialement créé une baisse de l'offre pour une demande qui était stable et saisonnière. Les prix se sont ensuite effondrés. C'est la baisse de consommation de dindon aux États-Unis qui a réduit l'impact de cet effondrement.

**Q. Qu'est-ce que les éleveurs doivent envisager au cours de l'année qui vient?**

**R.** Je pense qu'avec la grippe aviaire, ils devront toujours garder en tête que la biosécurité est une priorité. Nous devons continuer à défendre le modèle que nous avons mis en place, puisqu'il nous permet d'investir en biosécurité et en agroenvironnement, et qu'il contribue à l'économie des régions et à l'occupation du territoire en tant que société. Même les dissidents de la gestion de l'offre reconnaissent cette dernière valeur. Les coûts de production sont plus élevés dans nos petits élevages, nous sommes moins compétitifs à l'échelle mondiale, mais, du point de vue de l'approvisionnement alimentaire, c'est une sécurité supplémentaire dont nous disposons. 🦋



**POULET**

# LE MANQUE DE POUSSINS ET LEUR QUALITÉ NUISENT À LA PRODUCTION

TEXTE DIRECTION AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Pour la période A195, qui s'est terminée le 31 mai 2025, la production canadienne de poulet s'est élevée à 215,1 millions de kilogrammes (Mkg) éviscérés, ce qui correspond à 96,9 % de l'allocation prévue pour le marché domestique et le développement des marchés. Il s'agit de la troisième période consécutive où le Canada ne réussit pas à faire la totalité de son allocation. Le Québec n'est pas arrivé non plus à faire la totalité de son allocation pour une deuxième période consécutive, avec une performance de 98,8 %.

Au cours des périodes A194 et A195 qui s'étendaient du 15 février au 31 mai 2025, la production québécoise pour le marché domestique et l'expansion des marchés a atteint 113,7 millions de kilogrammes (Mkg) éviscérés, une légère hausse de 0,4 % par rapport aux périodes équivalentes de l'année précédente (A187 à A189). Cette faible progression s'explique surtout par d'importantes sous-productions liées à des problèmes d'approvisionnement en poussins. Le Québec a ainsi contribué à hauteur de 26,5 % à la production canadienne.

Pour les prochaines périodes, l'allocation totale du Québec (domestique et pour l'expansion des marchés) est de 60,3 Mkg en A197 et de 60,1 Mkg en A198.

## Stocks

Au 1<sup>er</sup> juillet, les stocks totaux de poulet ont atteint 59,3 Mkg, une légère hausse de 0,2 % (+0,1 Mkg) par rapport au mois précédent et une diminution de 1,3 % (-0,8 Mkg) par rapport à juillet 2024. Par rapport à l'an dernier, le stock de poitrines a augmenté de 5,2 %, pour atteindre 8,9 Mkg. Tous les autres morceaux ont, quant à eux, enregistré une baisse pour la même période. Les stocks totaux sont dans la fourchette historique et sont constitués de morceaux transformés (55,9 %), de viande de poitrine (15,1 %), d'ailes (10,2 %), d'autres morceaux (9,6 %), de poulets entiers (1,1 %) et de cuisses (4,5 %).

## Importations

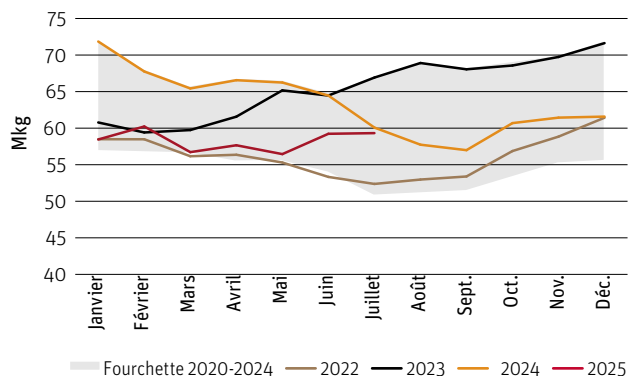
Depuis le début de l'année 2025, les importations sous contingents tarifaires liés aux trois accords commerciaux majeurs dépassent largement les niveaux attendus (prorata). Au 12 juillet, elles totalisaient 79,8 Mkg, soit une avance de 15,9 Mkg par rapport au prorata. Ce volume comprend 65,1 Mkg (+13,9 Mkg) importés dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), analysés conjointement, ainsi que 14,7 Mkg (+2 Mkg) provenant du Partenariat transpacifique

### ALLOCATION TOTALE ET PERFORMANCE, PÉRIODES A190 À A195, EN MKG ÉVISCÉRÉS

PÉRIODE	A190	A191	A192	A193	A194	A195
Canada (Mkg)	222,2	217,8	213,6	207,4	217,9	222,2
Performance (%)	98,9 %	100,2 %	101,7 %	99 %	98,6 %	96,9 %
Québec (Mkg)	58	57,4	56,3	54,3	57,6	58
Performance (%)	100,3 %	102,3 %	102,6 %	100,5 %	98 %	98,8 %

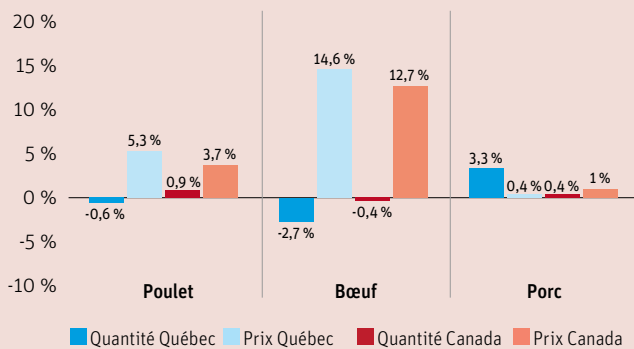
Source : Les Producteurs de poulet du Canada

### STOCKS TOTAUX



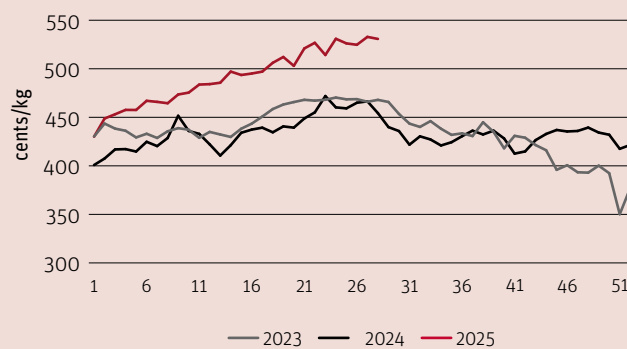
Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

## ÉVOLUTION DES VENTES ET DES PRIX AU DÉTAIL AU QUÉBEC ET AU CANADA - CUMUL ANNUEL AU 14 JUIN 2025



Source : Nielsen

## INDICE COMPOSITE DU PRIX DE GROS DU POULET



Source : EMI Express Markets inc.

global et progressiste (PTPGP). Au 12 juillet, ces importations représentaient déjà 66 % du total autorisé pour l'année 2025.

Les importations proviennent principalement des États-Unis (49 %), de la Thaïlande (15 %), du Chili (18 %) et du Brésil (13 %). Elles se composent de parties avec os (43 %), de parties désossées (33 %) et de produits transformés (24 %).

L'augmentation des importations durant le premier semestre réduit significativement les volumes disponibles pour le reste de l'année. Au 12 juillet, le volume restant s'élève à 41,1 millions de kilogrammes (Mkg), avec une moyenne hebdomadaire de 1,7 Mkg, dont 1,29 Mkg pour les accords OMC-ACEUM et 0,38 Mkg pour le PTPGP.

### Prix de gros

À la fin de la 28<sup>e</sup> semaine de l'année 2025, le prix de gros composite, qui reconstitue la valeur de la carcasse à partir des prix des différentes découpes, demeure à des niveaux record par rapport aux années précédentes. Pour cette période, le prix de gros moyen était de 4,91 \$/kg, soit 12,7 % (+0,55 \$/kg) plus élevé que le prix moyen enregistré pour la même période en 2024. Cette hausse s'explique en partie par la progression rapide du prix de la poitrine (+21,3 %), ainsi que par les prix exceptionnellement élevés pour les cuisses (+9,6 %) et le poulet entier (+8,4 %).

Le prix moyen du poulet vivant est resté stable à 2,03 \$/kg vif (2,76 \$/kg éviscéré) au cours des 28 premières semaines de 2025. Cependant, pour la période A196 (du 1<sup>er</sup> juin au 26 juillet 2025), le prix fixé a diminué de 0,018 \$/kg par rapport à la période A195, pour atteindre 2,040 \$/kg. Cette baisse résulte principalement de la diminution des coûts d'alimentation.

### Les ventes en supermarché

Les ventes de poulet dans les supermarchés canadiens continuent de progresser, atteignant 140,8 millions de kilogrammes (Mkg) au cours des 24 premières semaines de l'année, soit jusqu'au 14 juin 2025. Cette hausse de 0,9 % (+1,3 Mkg) par rapport à la même période en 2024 témoigne de l'attrait toujours soutenu des consommateurs pour le poulet. En comparaison, les ventes des viandes concurrentes évoluent différemment : celles de bœuf accusent un léger recul de 0,4 % (-0,3 Mkg), pour s'établir à 94,3 Mkg, tandis que celles du porc progressent modestement de 0,4 % (+0,2 Mkg), atteignant 60 Mkg. L'inflation des prix des viandes se fait toujours sentir au Canada. Le prix moyen du poulet a augmenté de 3,7 %, pour atteindre 11,40 \$/kg, ce qui demeure très compétitif face au bœuf, dont le prix a bondi de 12,7 % à 18,21 \$/kg. Le prix du porc, quant à lui, a connu une hausse plus modérée de 1 %, s'établissant à 9,46 \$/kg.

Au Québec, les consommateurs profitent d'un prix du poulet en épicerie inférieure à la moyenne nationale. Selon Nielsen, le prix moyen du poulet s'est établi à 10,73 \$/kg, en hausse de 0,54 \$/kg par rapport à 2024, mais demeure inférieur au prix moyen canadien. Cette hausse des prix a toutefois freiné les ventes, qui ont diminué de 0,6 %, pour atteindre 31,6 millions de kilogrammes. Sur la même période, le prix du bœuf a augmenté de 14,6 % au Québec, tandis que ses ventes ont reculé plus nettement de 2,7 %, totalisant 26 Mkg. Le prix du porc a quant à lui augmenté de 0,4 %, soutenant une croissance des ventes de 3,3 %, pour un total de 16,7 Mkg. 🐔



# DINDON

## BAISSE DE LA PRODUCTION DE DINDON

TEXTE DIRECTION AFFAIRES ÉCONOMIQUES

La production de dindons recule, tant au Québec qu’au Canada. Au Québec, elle a baissé de 1 % sur la dernière période réglementaire et de 2,3 % en début de période actuelle. La tendance est encore plus marquée à l’échelle canadienne, avec une baisse de 6,9 % pour la période réglementaire précédente et de 14,4 % en début de période actuelle.

Cette réduction de l’offre a entraîné une hausse des prix au détail. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 juin, les prix au détail ont fortement augmenté, surtout au Québec. Le prix moyen au Canada a progressé de 4,8 %, atteignant 7,89 \$/kg, alors qu’au Québec la hausse atteint 35,6 % pour un prix moyen de 8,03 \$/kg. Ces prix ont eu un effet direct sur la demande. À l’échelle nationale, les ventes au détail ont reculé de 3,2 %, pour un total de 11,8 Mkg. Au Québec, la baisse a été plus marquée : les ventes ont chuté de 24,4 %, à 1,5 Mkg. Par conséquent, la part de dindon canadien consommée dans la province est passée de 17 % à 13 %.

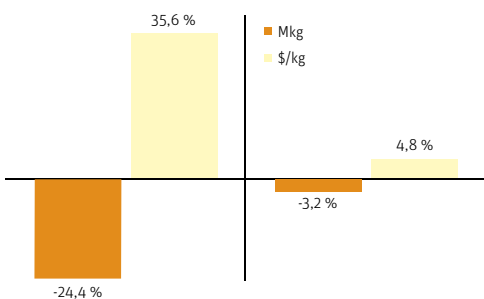
### Production et allocations

Le bilan de la production de dindons pour la période réglementaire 2024-2025, allant de mai 2024 à avril 2025, montre que le Québec a produit 30 millions de kilogrammes (Mkg) éviscérés, pour le marché domestique et d’exportation. Ce volume représente une baisse de 1 % (-307 000 kg) par rapport à la période précédente. Au Canada, la production a diminué de 6,9 %, pour

s’établir à 144,9 Mkg. Pour les deux premiers mois de la période réglementaire en cours, la production de dindons au Québec a atteint 4,9 millions de kilogrammes (Mkg) éviscérés, en baisse de 2,3 % par rapport à la même période l’an dernier. Au Canada, la production s’est élevée à 22,4 Mkg, en recul de 14,4 %. Les données détaillées montrent que, comparativement aux mêmes mois de la période réglementaire précédente, la production de dindons légers au Québec (moins de 9 kg éviscérés ou 10,8 kg vifs) a totalisé 2,2 Mkg, en baisse de 11 % (-270 000 kg). Celle des dindons lourds a augmenté de 5,9 % (+153 000 kg), pour atteindre 2,7 Mkg. À l’échelle canadienne, les deux catégories sont en baisse : la production de dindons légers a chuté de 18,9 %, à 10,4 Mkg (-2,4 Mkg), tandis que celle de dindons lourds a diminué de 10 %, à 12 Mkg (-1,3 Mkg).

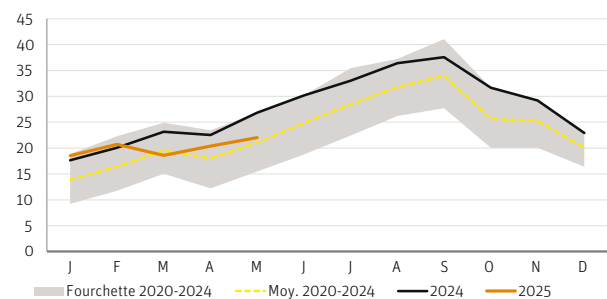
L’allocation nationale pour la période réglementaire 2025-2026, initialement fixée à 129,3 Mkg éviscérés en décembre 2024, a été révisée à deux reprises. Une première fois à la baisse, en février 2025, pour être ramenée à 125,9 Mkg, puis une seconde fois à la hausse, en juillet, portant l’allocation à 129 Mkg. Il s’agit d’une réduction de 2,8 % que le secteur devra absorber au cours de la période 2025-2026 par rapport à la période réglementaire précédente. Conformément à la politique d’allocation commerciale nationale, le Québec se voit attribuer 22,43 % du contingent canadien destiné au marché intérieur.

### LES VENTES EN SUPERMARCHÉ VARIATION DES VOLUMES DE VENTES ET DU PRIX DU DINDON- CUMUL ANNUEL AU 14 JUIN 2025



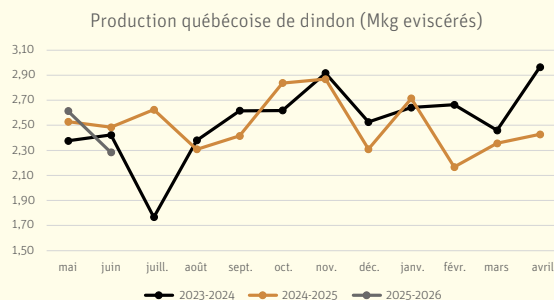
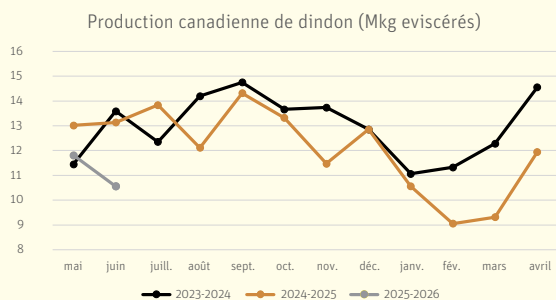
Source : Nielsen

### STOCKS EN ENTREPÔT (MKG)



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

## PRODUCTION DE DINDON AU CANADA ET AU QUÉBEC



Source : Les Éleveurs de dindon du Canada

### Importations

Dans le cadre de l'accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), un contingent tarifaire de 3,5 Mkg de dindon a été attribué aux pays signataires pour la période 2025-2026. Toutefois, aucun volume n'a été importé en vertu de cet accord depuis mai 2024. Les importations sous les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), dont la période d'application correspond à l'année civile, progressent à un rythme nettement inférieur à celui observé en 2024. Au 12 juillet 2025, seulement 1 Mkg avait été importés, soit un retard de 66 % (-2 Mkg) par rapport au volume attendu. À titre de comparaison, près de 1,5 Mkg avait été importés à pareille date en 2024 pour ces deux accords. Le volume du contingent disponible pour le reste de l'année 2025 sous les accords de l'OMC et de l'ACEUM est de 4,6 Mkg. Depuis le début de l'année, la quasi-totalité des importations (98,4 %) proviennent des États-Unis et se composent principalement de viande sans os (71 %) et de produits transformés (29 %).

### Stocks

Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, les stocks totaux de dindon s'élèvent à 22 millions de kilogrammes (Mkg), soit le niveau le plus bas de la fourchette des cinq dernières années. Cela représente une baisse de 34,2 % (-11,4 Mkg) par rapport au 1<sup>er</sup> juillet 2024, mais une hausse de 8 % (1,6 Mkg) par rapport au mois précédent, conformément à la tendance saisonnière. Toutes les catégories ont vu leurs stocks diminuer par rapport à l'année précédente, sauf la catégorie « divers ». Le stock de poitrines désossées sans peau a connu la plus forte baisse, en recul de 59,5 % (-1,6 Mkg) pour s'établir à 1 Mkg.

Les stocks sont composés majoritairement de dindons entiers de moins de 9 kg (58 %), suivis des dindons entiers de plus de 9 kg (10 %), des morceaux (8 %), des poitrines désossées sans peau (5 %), du dindon transformé (13 %) et de la catégorie « divers » (6 %). 🦃

# COMMENT GÉRER LES CONFLITS DE TRAVAIL À LA FERME?



TEXTE AGRICARRIÈRES, COMITÉ SECTORIEL  
DE MAIN-D'ŒUVRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Les conflits de travail sont à l'origine de maux de tête pour bien des gestionnaires, car ils peuvent engendrer des conséquences néfastes pour l'entreprise. La détérioration du climat peut augmenter significativement le taux d'absentéisme et ainsi occasionner des pertes de productivité importantes. Si la situation perdure et s'amplifie, les employés peuvent en venir à vouloir quitter l'entreprise. Et perdre un employé, ça coûte cher!

Les désaccords entre collègues peuvent prendre la forme d'un conflit interpersonnel ou d'un conflit de valeurs. Il peut aussi être question de divergence de point de vue sur l'organisation du travail ou encore d'un enjeu de pouvoir. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) nous rappelle qu'un conflit mal géré ou ignoré peut mener à du harcèlement, mais qu'à l'inverse, une bonne gestion des conflits contribue à maintenir un climat de travail sain.

## Faciliter la résolution de conflit

En tant que gestionnaire, il faut intervenir lorsqu'une situation conflictuelle génère des conséquences négatives pour la ferme et le plus rapide sera le mieux. Pour amener les personnes impliquées à participer à la solution, mieux vaut procéder avec doigté et éviter d'agir en commandant qui impose ses décisions, mais plutôt se positionner en facilitateur. Voici quelques pistes pour y arriver.

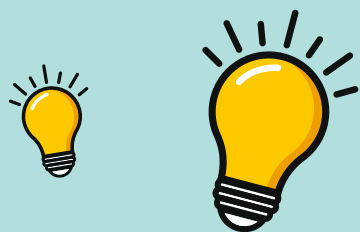
### 1. Écouter et comprendre

Tout d'abord, l'étape sans doute la plus importante sera de se mettre en mode écoute pour comprendre la situation le mieux possible. Prenez un moment avec chaque employé concerné et écoutez-les attentivement, de manière neutre et impartiale, en essayant de vous mettre à leur place, afin de brosser un portrait complet de la situation. Parallèlement, n'hésitez pas à mettre en place des mesures temporaires, comme séparer les personnes impliquées dans le conflit ou suspendre les liens hiérarchiques afin d'éviter que les tensions s'accroissent. Surtout, évitez d'agir trop rapidement, sans quoi vous pourriez laisser sous-entendre un manque de compréhension et perdre la confiance de vos employés. Mais pour le travailleur, le simple fait de se sentir écouté et entendu aura un effet bénéfique et cette attention que vous lui accorderez pourrait déjà contribuer à désamorcer les hostilités.

Une fois que vous aurez en main toutes les clés pour comprendre la situation, vous pourrez intervenir pour dénouer les nœuds. Cependant, comme vous le savez, tirer trop fort sur un nœud pourrait avoir l'effet inverse et le solidifier davantage. Il vaut mieux y aller d'une main ferme, mais avec délicatesse et bienveillance. Vos employés ont besoin de sentir que vous êtes présent et solide, qu'ils peuvent s'appuyer sur vous dans un cadre bien défini, et que vous les accompagnerez dans la tempête. >

L'étape sans doute la plus importante sera de se mettre en **mode écoute pour comprendre la situation le mieux possible.**





## 2. Clarifier

S'il s'agit d'un conflit organisationnel, il serait opportun d'intervenir avec transparence. Communiquez clairement les attentes et invitez vos employés à s'exprimer sur leurs besoins. On permet ainsi à tout le monde d'être impliqué et considéré. Être à l'affût des tensions et encourager les échanges d'idées sont d'ailleurs de bonnes pratiques à mettre en place. Vous pourrez aussi clarifier le contexte et les objectifs, ainsi que les processus et les critères de décision afin de permettre à votre équipe de comprendre votre vision de l'entreprise. En mettant toutes les cartes sur la table, on permet de préciser ce qui est flou et il est plus facile pour chacun de faire un bout de chemin afin de se rejoindre et arriver à bien travailler ensemble au quotidien.

Dans tous les cas, impliquer vos employés dans la recherche et la mise en place de solutions est une stratégie gagnante. Ils se mobiliseront davantage s'ils se sentent compris et inclus que contraints et forcés.

Toutefois, il est aussi possible qu'une entente ne soit pas atteignable; certains profils et personnalités ne sont tout simplement pas compatibles. Dans un cas comme celui-ci, il sera préférable de trouver un compromis ou un terrain d'entente afin que le climat de travail n'en soit pas affecté à long terme pour le reste de l'équipe.

## 3. Faire le suivi

Ensuite, même s'il peut être tentant de mettre tout ça derrière nous au plus vite et de ne plus y penser, il sera plutôt judicieux de s'assurer de faire respecter la solution choisie et d'en faire un suivi rigoureux.

Dans tous les cas, il est normal de ne pas se sentir bien dans une situation de conflit, surtout dans le rôle de gestionnaire, où tous les regards sont orientés vers ce dernier par le reste de l'équipe. La pression peut être forte, mais votre leadership dans la gestion d'une résolution d'un conflit interne sera d'autant plus valorisé! Un gestionnaire juste, équitable et capable de résoudre une situation problématique est fort mobilisateur pour ses troupes!

Pour plus de détails ou pour de l'accompagnement, contactez votre Centre d'emploi agricole. 

# ESTRIE RICHELIEU

ASSURANCE AGRICOLE

*Faites confiance à une mutuelle  
qui protège fièrement le monde  
agricole depuis plus de 133 ans.*

*Demandez à  
votre courtier  
de nous contacter*

*[www.estrierichelieu.com](http://www.estrierichelieu.com)*



# UNE SAISON SOUS LE SIGNE DE L'ENGAGEMENT



**TEXTE** LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA PRÉSENTÉ PAR LUCE BÉLANGER, ADMINISTRATRICE DU QUÉBEC, DÉLÉGUÉE DU QUÉBEC AUX PPC

## L'adoption du projet de loi C-202 protège la gestion de l'offre

L'adoption du projet de loi C-202, loi modifiant la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre), a constitué une étape importante pour les secteurs canadiens soumis à la gestion de l'offre. Cette loi exige que le gouvernement protège pleinement la gestion de l'offre dans toutes les négociations commerciales internationales, renforçant ainsi la stabilité à long terme. Cette importante mesure contribuera à faire en sorte que la gestion de l'offre demeure une pierre angulaire de la politique agricole canadienne.

## Rencontre avec le nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Les représentants des PPC ont rencontré Heath MacDonald, le nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, le 22 mai. La réunion a permis de remercier le ministre pour le soutien continu du gouvernement à la gestion de l'offre et de discuter des principales priorités, notamment les mesures de prévention de la fraude concernant les importations de volailles de réforme et l'établissement d'un protocole à la fois fédéral, provincial et territorial pour le bien-être des animaux.

## Échanges avec les dirigeants municipaux à la Conférence annuelle de la FCM

À la fin du mois de mai, les PPC se sont joints à leurs partenaires du GO5 pour parrainer le Congrès annuel et le salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), qui se sont déroulés à Ottawa. Des milliers de délégués, dont des maires et de hauts fonctionnaires municipaux, ont participé à l'événement. Les PPC ont contribué à l'organisation de plusieurs activités, notamment un kiosque d'exposition très fréquenté et une station de jeu interactif Plinko consacré à l'élevage de poulets au Canada. Un panel « Demandez aux experts » s'est penché sur la sécurité alimentaire au pays, et le président des PPC, Tim Klompmaker, a ouvert la séance plénière principale en s'adressant à plus de 2 000 délégués sur l'importance de la protection de la gestion de l'offre.





### **Formation de la prochaine génération des Pros du poulet**

Fin avril, les PPC ont organisé une séance de formation dynamique à Ottawa pour la cohorte 2025 des Pros du poulet. Ces producteurs de tout le pays se sont réunis pour perfectionner leurs compétences en tant qu'ambassadeurs du poulet canadien. Les séances ont porté sur des sujets tels que les messages de base, l'engagement dans les médias sociaux, la formation aux médias et un aperçu du programme des Pros du poulet. Ce groupe croissant de porte-parole a déjà un impact sur la promotion de la production canadienne de poulets dans leurs communautés et partout au Canada.

### **Présentation aux essais canadiens de natation**

En juin, les PPC étaient présents aux Essais canadiens de natation Bell 2025 à Victoria, en Colombie-Britannique. L'événement a attiré des foules record, et les amateurs ont vu Summer McIntosh établir trois records du monde en cinq jours. Les PPC offraient des informations sur l'élevage de poulets dans un kiosque attrayant. Dans le cadre de l'initiative Nager pour survivre, des élèves de 3<sup>e</sup> année ont assisté aux essais pour suivre des cours de natation et prendre un repas sain, fièrement commandité par les PPC. Amanda Korthuis, une de nos pros du poulet, a parlé aux élèves de son expérience en tant qu'éleveuse, contribuant ainsi à faire connaître aux jeunes Canadiens ceux qui les alimentent.

Le travail des PPC avec **Santé animale Canada** se poursuit, y compris dans la planification d'une plateforme nationale pour suivre les données sur les **maladies animales** et la **résistance aux antimicrobiens**.


### Nouveau chapitre dans le marketing de la marque et les campagnes numériques

Le printemps a marqué la relance du site Web *poulet.ca*, qui, remanié, offre aux Canadiens un accès plus facile à des recettes, aux vécus de producteurs et à des ressources. Peu après ce lancement, les PPC ont donné le coup d'envoi d'une campagne nationale sur les collations. Cette campagne de trois mois visait à positionner le poulet comme la protéine de choix pour les collations et pour ceux menant une vie active. La campagne se déroulait sur les canaux sociaux et comprenait du contenu d'influence pour mettre en évidence des façons créatives et pratiques de savourer le poulet.

### Participation à la session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale

Steve Leech, directeur de la salubrité des aliments et de la santé animale, a représenté l'Office à la 92<sup>e</sup> session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Cette réunion internationale de haut niveau comprenait un forum spécial sur les vaccins et les stratégies de vaccination visant à protéger la santé animale à l'échelle mondiale. La participation de monsieur Leech a souligné l'engagement des PPC à collaborer avec des partenaires internationaux et à rester à la fine pointe des meilleures pratiques en matière de sécurité alimentaire et de biosécurité.

### Investissement continu dans la recherche et les initiatives de salubrité des aliments

Les PPC continuent d'investir dans le secteur scientifique avicole par l'entremise du Conseil de recherches avicoles du Canada. Ces recherches sont à l'origine de progrès dans des domaines tels que la santé des poussins, la qualité de l'air dans les poulaillers et la gestion des antimicrobiens. Le travail avec Santé animale Canada se poursuit également, y compris dans la planification d'une plateforme nationale pour suivre les données sur les maladies animales et la résistance aux antimicrobiens. Ces efforts s'inscrivent dans l'engagement plus large des PPC en faveur d'améliorations fondées sur la science qui profitent aux aviculteurs, aux animaux et aux consommateurs. 



**FARMGUARD**  
ALERTE | PRÉVENTION | SÉCURITÉ

Recommandé par la plupart des courtiers en assurance agricole

**MONITROL**  
**Protection Incendie**  
**Système de surveillance des défaillances électriques.**

Protégez votre ferme des **incendies** causés par une **anomalie électrique**. Recevez un **avertissement** d'un éventuel bris avant qu'il ne soit trop tard.

Soyez alerté rapidement par  
SMS / Courriel / Centrale

[WWW.FARMGUARD.CA](http://WWW.FARMGUARD.CA)

227926



LES ÉLEVEURS DE DINDON  
DU CANADA<sup>CC</sup>

# LES ÉDC PRÉSENTS SUR PLUSIEURS FRONTS



TEXTE LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA PRÉSENTÉ PAR JENNIFER PAQUET,  
ADMINISTRATRICE AUX EVQ, DÉLÉGUÉE DU QUÉBEC AUX ÉDC

## Engagement postélectoral et sensibilisation de l'industrie

Le 13 mai, la gouverneure générale a officiellement assermenté le nouveau cabinet du premier ministre Mark Carney. Les ÉDC ont fait parvenir des lettres et des demandes de réunion aux ministres dont les portefeuilles sont pertinents pour le secteur du dindon ainsi qu'auprès des ministres fictifs de l'opposition. Ils ont pu rencontrer le nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Heath MacDonald, ainsi que le sous-ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le vice-président des politiques et des programmes de l'ACIA et des membres du personnel du cabinet du ministre. Les discussions ont porté sur l'industrie du dindon, en particulier sur les développements récents liés à l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et au métapneumovirus aviaire (aMPV). Les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis et l'importance de maintenir un soutien fort à la gestion de l'offre ont également été abordés.

## Assemblée générale des ÉDC

La 282<sup>e</sup> assemblée générale des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) s'est tenue les 18 et 19 juin à Fredericton, sous l'égide des Éleveurs de dindon du Nouveau-Brunswick. L'ordre du jour comprenait, entre autres, des délibérations sur l'allocation nationale pour la période de contrôle 2025-2026. Le

Comité consultatif sur le marché du dindon (CCMD) a fait valoir au Conseil plusieurs éléments au moment de la prise de décision, notamment concernant l'environnement commercial incertain et les importations en

provenance des États-Unis, la fixation des prix et les

niveaux de stocks qui en résultent. Bien que le CCMD

ait recommandé une augmentation de 3,5 %,

compte tenu du climat commercial, le quota

national a été maintenu à 125,9 Mkg (éviscérés).

Il a été revu à la hausse en juillet lorsque des

signes de vigueur du marché se sont

matérialisés. >





## Adoption du projet de loi C-202

Le Bloc Québécois a réintroduit un projet de loi sur la gestion de l'offre, identique à l'ancien projet de loi C-282, par le biais du projet de loi C-202, loi modifiant la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre). Le député Yves Perron a présenté une motion à la Chambre avec le consentement unanime pour envoyer le projet de loi C-202 directement au Sénat, où il a été adopté en troisième lecture « avec dissidence ». La sanction royale a enfin été accordée le 26 juin.

Le SM5 a publié un communiqué de presse, disponible sur le site Web des ÉDC, dans lequel il remercie les parlementaires d'avoir renforcé l'engagement de protéger la gestion de l'offre dans les futures négociations commerciales. Le communiqué note que la législation reflète le soutien des principaux partis politiques et s'aligne sur les récents engagements du gouvernement.

## Adhésion du Royaume-Uni au PTPGP

Le Canada a accepté de ratifier l'adhésion du Royaume-Uni à l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) à l'issue d'une réunion entre les premiers ministres des deux pays en marge du G7. Le Royaume-Uni bénéficierait ainsi du même accès au marché que d'autres pays signataires, tel que le Chili. Les ÉDC ne s'attendent pas à une utilisation importante du contingent tarifaire pour les importations au Canada dans un avenir proche. En 2023, le Royaume-Uni a exporté moins d'un demi-million de kilogrammes au total, l'Irlande étant son principal marché.

## Groupe de travail sur la vaccination contre l'IAHP

Les prochaines étapes pour le groupe de travail national comprennent la mise en place de groupes de travail opérationnels axés sur la surveillance, la mise en œuvre et la logistique. Pour appuyer ce travail, le regroupement national avicole a préparé une lettre à l'intention de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour appuyer ces étapes et encourager l'examen d'un programme pilote de vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène au Canada. Les ÉDC suivent également les développements mondiaux en matière de vaccination contre l'IAHP, y compris les programmes pilotes aux Pays-Bas et en Italie, les annonces de financement du Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) et les plans de vaccination des groupes industriels américains.



## Demandes de vaccins contre la métapneumovirus aviaire

Le Centre canadien des produits biologiques vétérinaires de l'ACIA a commencé à accepter les demandes d'importation d'urgence de vaccins vivants contre le papillomavirus en mars et les fabricants de vaccins se sont depuis engagés à ce que leurs produits soient disponibles. Dans le cadre du processus de demande et d'approbation, les autorités provinciales sont consultées avant la délivrance d'un permis d'importation. Les ÉDC ont transmis des messages aux conseils provinciaux afin de soutenir la communication avec les vétérinaires sur la nécessité de l'accès.

Parallèlement, l'USDA a autorisé l'importation aux États-Unis de vaccins vivants contre le virus de la fièvre aphteuse, également disponibles pour les producteurs canadiens par le biais de l'importation de dindonneaux. Les ÉDC ont collaboré avec l'ACIA pour élaborer des orientations sur la manière dont la vaccination des dindonneaux importés doit être consignée dans le formulaire de déclaration des renseignements sur les troupeaux et ont communiqué des orientations aux provinces pour qu'elles en informent les éleveurs.

## Révision de la feuille d'information sur le troupeau

Des modifications mineures ont été apportées à la feuille d'information sur le troupeau afin de s'assurer qu'elle est conforme au *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada*. Les éleveurs peuvent continuer à prendre la version 8.0 actuelle jusqu'à la fin de l'année 2025. Toutefois, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la version 9.0 devra être utilisée. Des copies imprimées du document révisé (version 9.0) ont été envoyées aux provinces. Le document peut également être téléchargé sous forme de formulaire PDF à remplir sur le portail des programmes à la ferme ([tfconfarmprograms.ca/fr/](https://tfconfarmprograms.ca/fr/)). 🐦



# MARCHÉ AMÉRICAIN DES VIANDES

## HAUSSE DE LA PRODUCTION DE POULETS ET DE PORCS EN 2025!

TEXTE DIRECTION AFFAIRES ÉCONOMIQUES

En 2025, les marchés des viandes aux États-Unis évoluent de façon contrastée, sous l'influence de conditions sanitaires, économiques et structurelles propres à chaque filière. D'après les prévisions du Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA), la production américaine de poulets et de porcs devrait connaître une légère croissance de 1,5 % et 0,9 % respectivement par rapport à 2024. Cette progression, portée par une demande soutenue, devrait également se traduire par une augmentation des prix de gros du poulet de 3,5 % et du prix du porc vivant de 8,1 %. En revanche, la production annuelle de bœufs et de dindons devrait reculer de 2,9 % et 6,3 % respectivement. Pour ces deux protéines, la contraction de l'offre entraînera très probablement une forte augmentation des prix, avec une hausse attendue de 26,5 % pour le prix de gros du dindon et de 18,3 % pour le prix du bouvillon.



## La production de poulets en recul au premier semestre 2025

La production totale de poulets aux États-Unis a atteint 10,6 milliards de kilogrammes au premier semestre 2025, en recul de 2,1 % par rapport à la même période en 2024, selon les données de l'USDA. Le poids moyen des carcasses a augmenté, passant de 2,95 kg à 2,99 kg, ce qui a partiellement compensé la réduction du nombre d'oiseaux abattus. Pour la seconde moitié de l'année, une amélioration des marges, favorisée notamment par la hausse du prix du poulet et la baisse du prix des grains, devrait entraîner une reprise de la production, estimée à 11 milliards de kilogrammes. Cela représenterait une progression de 5,2 % par rapport à la même période l'an dernier. Ainsi, la production totale prévue pour l'année 2025 s'établit à 21,6 milliards de kilogrammes, soit une croissance annuelle de 1,5 % par rapport à 2024.

Au 31 mai 2025, les stocks totaux atteignent 325,7 millions de kilogrammes (Mkg), soit une légère hausse de 0,2 % par rapport au mois précédent et un volume similaire à celui observé à la même période l'an dernier. L'analyse des principales découpes montre une progression des stocks de viande de poitrine et d'ailerons, qui ont augmenté respectivement de 7 % et 10 % sur un an, pour atteindre 101,5 Mkg et 26,1 Mkg. En revanche, les stocks de cuisses entières ont reculé de 3 % pour s'établir à 23,2 Mkg.

Au premier semestre de cette année, le prix de gros du poulet s'est établi en moyenne à 2,94 \$ US/kg, soit une hausse de 2,4 % par rapport à la même période en 2024. Pour le second semestre, bien qu'une augmentation de la production soit prévue, la vigueur de la demande et le niveau élevé des prix des autres protéines animales devraient continuer de soutenir les prix du poulet. D'ailleurs, l'USDA a révisé à la hausse sa prévision annuelle, estimant désormais le prix de gros du poulet à 2,95 \$ US/kg pour l'ensemble de 2025, ce qui représenterait une augmentation de 3,5 % par rapport à 2024.

## Le dindon continue son déclin

La production de dindons aux États-Unis poursuit son déclin. La persistance de maladies contagieuses continue de limiter le nombre d'oiseaux disponibles pour l'abattage. Au premier semestre de 2025, la production totale de dindon s'élève à 1 milliard de kilogrammes, ce qui représente une baisse de 8,8 % par rapport à la même période en 2024, selon les données de l'USDA. Pour le reste de l'année, la diminution continue des placements de dindonneaux, la persistance de l'influenza aviaire et la propagation du métapneumovirus aviaire, une maladie respiratoire très contagieuse chez les volailles, ont conduit l'USDA à revoir à la baisse sa prévision annuelle de production. Celle-ci est désormais estimée à 2,2 milliards de kilogrammes, soit une baisse de 6,3 % par rapport à 2024.

Depuis mars 2025, les stocks de dindon se situent sous la fourchette historique 2020-2024. Au 31 mai, les stocks de viande de dindon totalisaient 157 Mkg, en baisse de 18 % par rapport à mai 2024, mais en hausse de 8 % comparativement à avril. En ligne avec la tendance annuelle, les stocks de viande de poitrine ont reculé de 18,8 % pour s'établir à 34,8 Mkg. Depuis le début de l'année, les poitrines représentent environ 25 % des stocks totaux, soit une proportion identique à celle observée à la même date l'an dernier.

La baisse continue de la production de dindons a contribué au redressement de son prix. Au premier semestre de cette année, le prix de gros du dindon s'est établi à 2,36 \$ US/kg, en hausse de 15 % par rapport à la même période en 2024. Compte tenu de l'évolution de l'offre, la remontée des prix devrait se poursuivre au second semestre. L'USDA a ainsi révisé à la hausse ses prévisions pour l'ensemble de l'année. Un prix moyen de 2,61 \$ US/kg est désormais anticipé pour 2025, ce qui représenterait une forte croissance de 26,5 % par rapport à 2024.

## Regain de la demande pour le porc

Au premier semestre 2025, la production de porcs aux États-Unis a atteint 6,2 milliards de kilogrammes, soit une baisse de 2 % par rapport à la même période en 2024. Cette diminution aurait été plus marquée si le poids carcasse moyen n'avait pas augmenté de 0,4 kg, ce qui a partiellement compensé la baisse des abattages. Pour le reste de l'année, cette augmentation du poids carcasse, combinée à des tendances de prix favorables, a conduit l'USDA à revoir à la hausse sa prévision de production annuelle. Ainsi, la production totale de viande porcine pour 2025 est désormais estimée à 12,6 milliards de kilogrammes, ce qui représente une augmentation de 0,9 % par rapport à 2024.

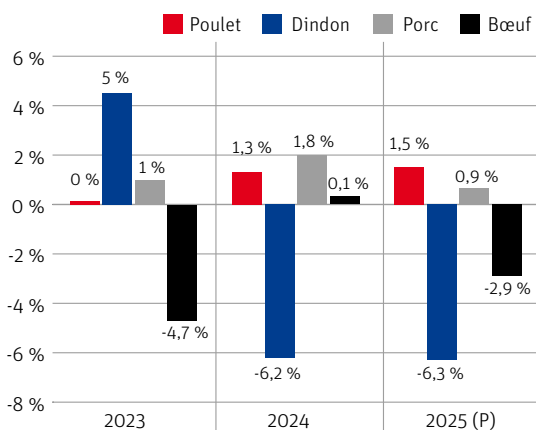
La demande pour le porc s'est considérablement améliorée au cours des deux dernières années, notamment grâce à la hausse des prix des protéines concurrentes. Au premier semestre, le prix du porc vivant a atteint en moyenne 66,64 \$ US/100 livres vif, soit une progression de 3,7 % par rapport à la même période l'an dernier. Malgré les incertitudes persistantes liées au commerce international, l'USDA prévoit que cette dynamique de prix favorable se maintiendra au second semestre. En conséquence, le prix annuel moyen du porc est révisé à la hausse à 68,57 \$ US/100 livres vif, ce qui représente une augmentation de 8,1 % par rapport à 2024.

## Baisse continue de la production de bœuf

Au premier semestre 2025, la production totale de viande bovine aux États-Unis s'est élevée à 5,9 milliards de kilogrammes, en recul de 5 % par rapport à la même période en 2024. Cette baisse importante résulte principalement d'une diminution des abattages, partiellement atténuée par une augmentation notable du poids carcasse moyen, qui a gagné près de 18 kilogrammes. Devant la réduction persistante de l'offre, l'USDA a révisé à la baisse sa prévision annuelle de production bovine, désormais estimée à 11,9 milliards de kilogrammes pour l'ensemble de 2025, ce qui représenterait une diminution de 2,9 % par rapport à l'année précédente. Il s'agirait ainsi de la quatrième année consécutive marquée par une stagnation ou une baisse de la production bovine aux États-Unis.

Malgré un contexte économique incertain, la demande pour la viande bovine demeure vigoureuse, contribuant à maintenir les prix à des niveaux élevés. Au premier semestre, le prix moyen du bouvillon a atteint 215 \$ US/100 livres vif, en hausse de 13,5 % par rapport à la même période en 2024. Cette tendance devrait se poursuivre au second semestre, ce qui porterait le prix annuel moyen à 221 \$ US/100 livres vif, représentant une progression d'environ 18,3 % sur un an.

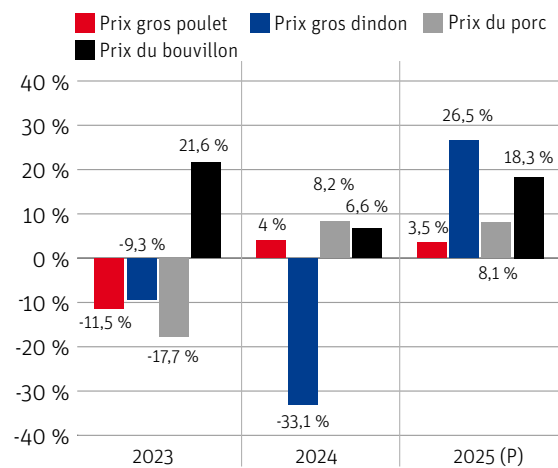
### Variation annuelle de la production aux États-Unis



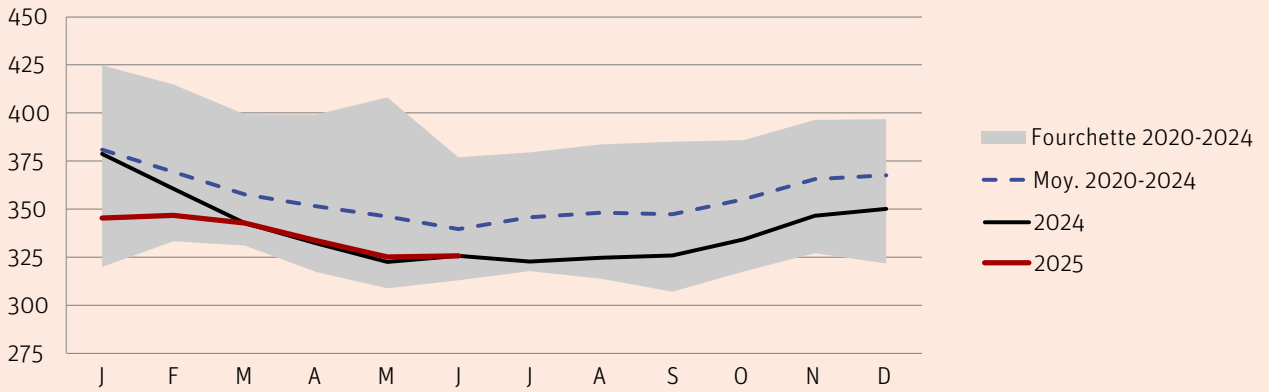
(P) = Préviation

Source : World Agricultural Supply and Demand Estimates (WASDE), USDA, Juillet 2025

### Variation annuelle des prix aux États-Unis

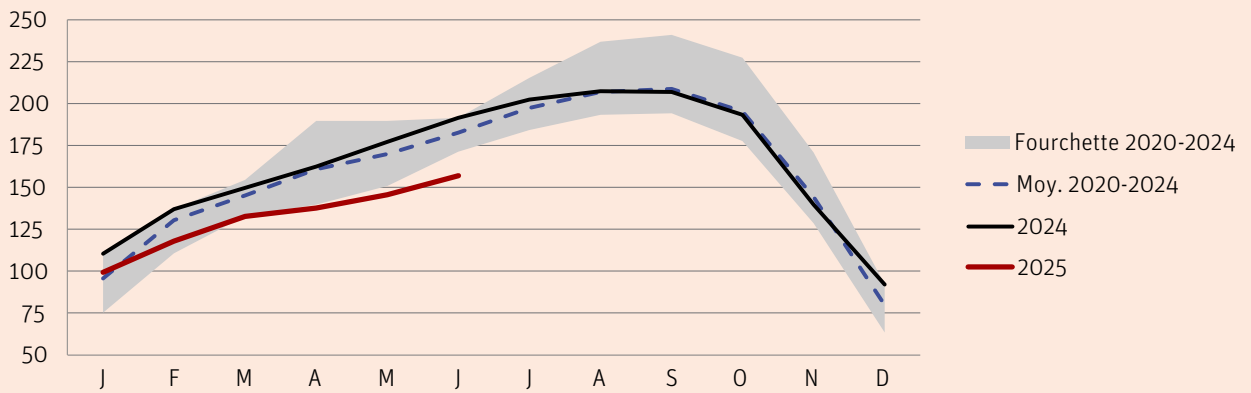


### Stocks de poulet, millions de kg



Source : USDA

### Stocks de dindon, millions de kg



Source : USDA



experts conseils

# CONSUMAJ

- Agricole ■ Environnement ■ Ingénierie
- Bâtiment ■ Civil

450.773.6155  
 agricole@consumaj.com  
 www.consumaj.com

Partenaire de vos projets

220532

# L'IMAGE DE MARQUE : LEVIER STRATÉGIQUE

TEXTE DIRECTION COMMUNICATIONS ET MARKETING



**D**ans un monde où les consommateurs sont bombardés quotidiennement de messages publicitaires et où les préoccupations alimentaires évoluent rapidement, l'image de marque n'a jamais été aussi déterminante. Elle façonne la perception, oriente les choix et définit la valeur perçue d'un produit. Pour des marques locales, comme Le Poulet du Québec et Le Dindon du Québec, la marque est bien plus qu'un logo : c'est une promesse. Une promesse de qualité, de fiabilité et de proximité. C'est également la voix des éleveurs d'ici qui peuvent ainsi se faire connaître, se démarquer et affirmer leur engagement.

Dans un marché alimentaire de plus en plus vaste, éclectique et concurrentiel, ces marques jouent un rôle central. Elles agissent comme des repères de confiance pour les consommateurs. Elles leur permettent de faire des choix clairs, alignés avec leurs valeurs. Elles répondent aussi à un besoin fondamental : celui de savoir ce que l'on mange, sa provenance, et pourquoi c'est le meilleur choix.

### Ce que la marque apporte vraiment au consommateur

Aujourd'hui, choisir un produit, ce n'est plus seulement une question de goût ou de prix. C'est aussi parfois un acte réfléchi dont le sens va au-delà du geste. Les consommateurs veulent du local, du simple, du vrai. Ils recherchent une expérience d'achat rassurante et cohérente.

Les marques Poulet du Québec et Dindon du Québec répondent directement à ces attentes. Quand un consommateur voit leur logo, il sait qu'il achète une viande produite ici, selon des standards précis. Il n'a pas à décoder une étiquette complexe ou à effectuer une recherche en ligne pour savoir s'il fait un bon choix. Le logo de la marque indique explicitement aux consommateurs la nature de son choix; il le rassure et l'oriente.



### Une relation bâtie sur la constance et la proximité

Construire une marque forte prend du temps. Il faut parler aux consommateurs avec cohérence, clarté et régularité. C'est ce que le Poulet du Québec et le Dindon du Québec ont réussi à faire au fil des années depuis 2007.

Leur communication - en magasin, à la télévision, sur le Web ou les réseaux sociaux - suit un même fil conducteur : rendre les produits locaux accessibles, simples à intégrer au quotidien et ancrés dans des valeurs partagées. Des recettes rapides aux vidéos explicatives, tout est pensé pour créer un lien direct et naturel avec le consommateur.

## Des marques qui évoluent avec les tendances de consommation

Les tendances alimentaires changent, les habitudes de consommation aussi. Les marques qui restent pertinentes sont celles qui savent s'adapter.

L'histoire visuelle des marques Poulet du Québec et Dindon du Québec illustre leur capacité adaptative. En 2007, une première refonte a été entreprise pour actualiser l'image graphique, avec l'objectif clair de sortir les marques de l'anonymat et de les positionner comme des symboles de qualité supérieure. Le nouveau logo visait à refléter une identité plus professionnelle, à la hauteur des attentes du marché, tout en affirmant l'origine locale des produits.

En 2021, une seconde évolution importante a eu lieu. Cette fois, le mandat était de renforcer visuellement le caractère québécois des marques, tout en respectant leur héritage visuel. L'ajout subtil, mais significatif d'une fleur de lys stylisée – inspirée de l'aile déjà présente dans le logo – ainsi que l'accentuation typographique du mot « Québec » témoignent de cette volonté. L'équilibre entre modernité, lisibilité et enracinement local a guidé la démarche, en harmonie avec la campagne publicitaire de l'époque. Cette transformation n'était pas qu'esthétique : elle venait soutenir un message plus large, celui d'un produit local, certifié, et en phase avec les valeurs actuelles des consommateurs.

2007



2021



### Le positionnement : clarté, accessibilité et cohérence

Dans les rayons des supermarchés, où l'offre est immense, une marque claire se distinguera mieux que les autres.

Même si leur présence en magasin est encore en croissance, le Poulet du Québec et le Dindon du Québec poursuivent leurs efforts pour devenir plus visibles et facilement repérables. Leur force repose sur leur cohérence : le logo, les messages, le ton de communication, tout est aligné. Cela permet d'ancrer une reconnaissance progressive chez les consommateurs. Peu à peu, ils apprennent à identifier la marque, à comprendre ce qu'elle représente et à lui accorder leur confiance.

Ce positionnement permet aussi de mettre en valeur les produits locaux dans un marché parfois dominé par des options moins chères, mais dont l'origine ou la qualité est moins claire et retraçable.

## La marque devient un repère

Dans un contexte économique incertain affecté par l'inflation, la hausse du coût de la vie, les tensions économiques mondiales, ces facteurs influencent nos choix d'achat. Mais dans ce climat d'incertitude, les marques solides deviennent des points d'ancrage. En gardant une promesse de qualité et de provenance, le Poulet du Québec et le Dindon du Québec permettent aux consommateurs de faire des choix éclairés, même en période de doute. Elles deviennent synonymes de valeur sûre, sans compromis sur la qualité.

## Plus qu'un logo, une présence dans le quotidien

Une marque forte ne vend pas seulement un produit : elle fait partie du quotidien. Elle s'invite dans les repas de la semaine, les soupers entre amis, les lunchs des enfants. Et c'est précisément ce que réussissent à faire le Poulet du Québec et le Dindon du Québec : elles deviennent familières, utiles, naturelles.

Elles parlent au consommateur avec un ton accessible, évitent le jargon et mettent l'accent sur le plaisir de bien manger. Cette approche humaine permet d'ancrer la marque dans les habitudes, de créer une véritable fidélité.



## Des marques bien positionnées pour répondre aux attentes

Les marques Poulet du Québec et Dindon du Québec illustrent parfaitement comment une image de marque bien construite peut transformer l'expérience d'achat. Elles ne se contentent pas de vendre un produit local; elles offrent une promesse claire, une expérience simple et un lien de confiance durable. Dans un monde où les choix sont multiples, complexes et parfois flous, ces marques permettent aux consommateurs de retrouver une forme de clarté. Et à travers elles, c'est toute une filière locale qui gagne en visibilité, en crédibilité et en pérennité. ➔

# BOIRIEZ-VOUS DE L'EAU CONTAMINÉE ? EUX NON PLUS.

POUR ACCROÎTRE LA SANTÉ ET LA PERFORMANCE  
DE VOS ÉLEVAGES, FAITES NETTOYER VOS CONDUITES D'EAU.



438 622-6971 | [info@agrisum.ca](mailto:info@agrisum.ca) | 



227668

# Quand la collation prend un coup de poulet

TEXTE LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

*Cet été, les Producteurs de poulet du Canada frappent un grand coup avec une nouvelle campagne qui casse les conventions : Du Poulet.*

*Manges-en quand tu veux. L'objectif? Transformer notre façon de voir le poulet — pas juste comme un ingrédient de souper, mais comme LA collation idéale.*

**LA COLLATION EN MODE « J'AI PASSÉ**



**TROP DE TEMPS SUR MON CELL, LÀ J'AI FAIM »**

**LA COLLATION EN MODE « J'AI OUBLIÉ DE DÉJEUNER,**



**MAIS C'EST PAS ENCORE L'HEURE DU LUNCH »**

**LA COLLATION EN MODE « MA RECETTE**



**A PRIS PLUS QUE 45 MINUTES À FAIRE »**

Pensée pour les jeunes adultes — Génération Z et Millennials — cette campagne part d'un constat simple : les gens veulent plus de protéines, mais se tournent souvent vers des solutions ultra-transformées. Protéines en poudre, barres louches au goût de carton... Pourquoi pas du vrai bon poulet canadien?

En misant sur des messages comme *La collation en mode « J'ai oublié de déjeuner mais c'est pas encore l'heure du lunch »*, la campagne place le poulet au cœur de moments de vie réels et familiers. Elle rappelle aussi que le poulet canadien contient 23 g ou plus de protéines par portion de 100 g, selon la coupe, et qu'il s'intègre facilement à tous les horaires — même les plus chaotiques.

Lancée le 23 juin, la campagne est omniprésente : affichage numérique dans les gyms, publicités audio sur les plateformes de streaming, contenus natifs sur les

réseaux sociaux comme TikTok, Pinterest et Snapchat. Sans oublier une équipe d'influenceurs — dont la Québécoise Marie-Li Roy — qui partagent comment ils prennent une collation avec du poulet au quotidien.

Et ce n'est pas juste une mode passagère. Avec cette campagne, les Producteurs de poulet du Canada misent sur une vérité durable : quand le poulet est élevé avec soin, dans le respect de normes rigoureuses pour le bien-être animal et la salubrité à la ferme, ça donne un snack de qualité sur lequel on peut vraiment compter. On mise sur vous sur vous pour passer le mot. Parce que les bonnes collations, ça se picore n'importe quand — et ça mérite d'être partagé.

*Du Poulet. Manges-en quand tu veux.*



## Dtech.inc., votre meilleur allié en développement durable.

Depuis 1999, les propriétaires de bâtiments Dtech bénéficient des qualités exceptionnelles du produit et réalisent des économies. Ce concept durable devient un allié important pour faire grandir leurs entreprises, et leurs portefeuilles.

Ce type de bâtiment favorise l'économie d'énergie en utilisant la masse thermique du béton présent dans ces murs pour maintenir et stabiliser la chaleur intérieure.

De plus, ce bâtiment empêche la vermine de s'installer dans sa structure et devient aussi un allié incontournable contre le ténébrion, plusieurs utilisateurs ont entièrement éliminé et maintenue à l'écart cet insecte nuisible.



**CONTACTEZ-MOI  
POUR PROFITER AUJOURD'HUI  
DE LA TECHNOLOGIE DE DEMAIN.**

**Robert Cusson**  
Tél. : 819471-7299  
robertc@dytec.ca



**www.dytec.ca**

228936



# Pensez Dindon<sup>MC</sup> / Think Turkey<sup>TM</sup> alimente la vie active des Québécois

TEXTE LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Les Canadiens accordent de plus en plus d'importance à une alimentation saine. Ils recherchent des protéines de haute qualité pour soutenir leur mode de vie actif. *Dans l'action, Pensez Dindon* est une nouvelle campagne qui s'appuie sur ce que les athlètes savent depuis toujours : le dindon est une protéine efficace, riche en goût et en nutriments, faible en gras et en calories.

Cette nouvelle approche positionne le dindon comme un ingrédient essentiel à la performance — une protéine maigre qui favorise le développement musculaire, la récupération et le maintien d'énergie.

## Aider les Québécois à nourrir leur style de vie actif

Qu'ils soient en quête de performance, de bien-être ou de repas sains pour leur famille, *Dans l'action, Pensez Dindon* encourage les Québécois à intégrer le dindon canadien à leur routine.

La campagne a été lancée ce printemps avec des publicités énergiques de 15 secondes diffusées à la télévision traditionnelle et connectée lors d'événements sportifs d'envergure. Le volet numérique, comprenant des vidéos numériques, programmatiques et sociales, a été diffusé de juin jusqu'au début août.



## Rejoindre les consommateurs au moment où la mise en forme compte le plus

Que vous soyez à vélo, que vous souleviez des poids, promeniez votre chien ou couriez après vos enfants, pensez dindon — une protéine de haute qualité qui donne de l'énergie, soutient la masse musculaire et idéale pour une alimentation équilibrée.

Les médias ont été sélectionnés pour toucher les Canadiens pendant le visionnement d'événements sportifs, à l'entraînement, ou lorsqu'ils consultent du contenu de mise en forme. Les placements ont eu lieu sur les applications d'entraînement, à proximité des gyms et dans des émissions sportives à fort impact.

## Des athlètes pour renforcer la puissance du dindon

Pensez Dindon s'est associé à quatre athlètes canadiens d'élite qui ont partagé la façon dont le dindon soutient leur entraînement et leur routine de performance : Damian Warner, médaillé d'or olympique (décathlon), Christina Chin, championne canadienne de pickleball, Emmy Fecteau, première joueuse francophone et québécoise de la PWHL, et Vanessa Gilles, olympienne québécoise et défenseuse de l'équipe nationale féminine de soccer.

Plus de 150 créateurs de contenu canadiens ont témoigné de la façon dont le dindon contribue à leur mode de vie actif, depuis les repas rapides jusqu'aux collations post-entraînement.

## Faire bouger plus de gens grâce au dindon

Pensez Dindon a lancé un défi national sur Strava, la principale application de mise en forme au Canada, qui compte 3,4 millions d'utilisateurs actifs. Le défi consistait à accumuler 250 minutes d'activité physique en juin, et plus de 20 000 personnes ont réussi ce pari et obtenu leur badge Pensez Dindon.

## La performance commence dans la cuisine

Pensez Dindon s'est associé à Loblaw et Sobeys pour amener la campagne jusque dans les allées d'épicerie avec de la publicité en magasin et des offres numériques afin d'inciter les consommateurs à l'achat.

## La rentrée pleine d'énergie grâce au dindon

Avec la rentrée scolaire, les créateurs de contenu Raj Thandhi (@pinkchai) et Marlie Cohen (@kale\_and\_krunches) ont expliqué comment le dindon alimente les journées d'école et les activités parascolaires.

Pensez Dindon a également lancé une campagne avec Walmart, comprenant de la publicité numérique et des écrans dans les rayons de charcuterie pour garder le dindon bien en vue.

Restez à l'affût des prochaines nouvelles de Pensez Dindon<sup>MC</sup> / Think Turkey<sup>TM</sup> en 2025. 🦃





# BROCHETTES DE POULET MARINÉ AU YOGOURT À LA GRECQUE

PORTIONS 4 - PRÉPARATION 20 MIN. - MARINAGE 6 H - CUISSON 10 MIN.

## Ingrédients

### Marinade

- 160 ml (2/3 de tasse) de yogourt grec nature
- 30 ml (2 c. à soupe) d'origan frais, haché
- 15 ml (1 c. à soupe) d'ail haché
- 5 ml (1 c. à thé) de coriandre moulue
- 1 citron, zeste et jus
- Sel et poivre au goût

### Brochettes

- 4 poitrines de poulet sans peau, coupées en cubes
- 1 oignon rouge, coupé en cubes
- 1 poivron rouge, coupé en cubes
- 15 ml (1 c. à soupe) d'huile d'olive

### Sauce à la grecque

- 2 tomates italiennes, épépinées et coupées en dés
- 1/2 petit oignon rouge, coupé en dés
- 1/2 poivron jaune, coupé en dés
- 100 gr (3,5 oz) de feta, coupé en petits dés
- 80 ml (1/3 de tasse) d'olives Kalamata, coupées en dés
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 30 ml (2 c. à soupe) de persil frais, haché
- 15 ml (1 c. à soupe) d'origan frais, haché
- Poivre au goût

## Préparation

1. Dans un grand bol, mélanger les ingrédients de la marinade. Ajouter les cubes de poulet et bien les enrober de marinade. Couvrir et laisser mariner de 6 à 8 heures, au frais.
2. Au moment de la cuisson, sur quatre brochettes, piquer les cubes de poulet, d'oignon rouge et de poivron en les alternant.
3. Dans une grande poêle, chauffer l'huile pour les brochettes à feu moyen. Cuire les brochettes de 10 à 12 minutes en les retournant plusieurs fois en cours de cuisson, jusqu'à ce que l'intérieur de la chair du poulet ait perdu sa teinte rosée.
4. Pendant ce temps, mélanger les ingrédients de la sauce dans un autre bol.
5. Servir les brochettes avec la sauce.

### Pour cuisson au barbecue

1. Préchauffer le barbecue à haute intensité.
2. Huiler légèrement les brochettes marinées.
3. Cuire les brochettes de 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que l'intérieur de la chair du poulet ait perdu sa teinte rosée. Tourner les brochettes en cours de cuisson.

Cette recette est une gracieuseté Le Poulet du Québec.





#### NOTES

Si vous avez un reste de viande de dindon, vous pouvez l'utiliser dans cette recette. Pour faire le bouillon, omettre la poitrine et les cuisses de dindon. Amener 2 L (8 tasses) d'eau à ébullition et ajouter les aromates. Baisser le feu et laisser mijoter 45 minutes. Servir la soupe avec la viande de dindon cuite comme indiqué dans la recette.



# SOUPE PHO AU DINDON

PORTIONS 8 À 10 - PRÉPARATION 15 MIN. - CUISSON 1 H

## Ingrédients

### Bouillon (voir note)

- 1 poitrine de dindon sur l'os
- 2 cuisses de dindon sur l'os
- 2 oignons blancs, pelés et coupés en quartiers
- Bouquet de coriandre fraîche, les tiges et les feuilles divisées (conserver les feuilles pour le service)
- 30 ml (2 c. à soupe) de sauce poisson (nuoc-mâm)
- 15 ml (1 c. à soupe) de cassonade ou de sucre de canne
- 1 morceau de 10 cm (4 po) de gingembre frais, coupé en tranches
- 3 clous de girofle
- 2 anis étoilés
- 1 bâton de cannelle
- 5 ml (1 c. à thé) de sel

### Pour servir

- Nouilles de riz plates, moyennes ou larges
- Fèves germées
- Lime en quartiers
- Oignon blanc, émincé très finement
- Feuilles de basilic ou de menthe fraîches
- Feuilles de coriandre fraîches
- Sauce hoisin
- Sauce piquante type Sriracha



## Préparation

### Bouillon

1. Dans une grande casserole, déposer la poitrine et les cuisses de dindon. Ajouter les oignons et tous les aromates. Couvrir d'eau (environ 2 L / 8 tasses seront nécessaires). Chauffer à feu élevé et amener à ébullition. Réduire le feu et écumer les impuretés qui montent à la surface pendant les 5 premières minutes. Continuer la cuisson pendant 55 minutes.
2. À la fin de la cuisson, à l'aide de pinces, transférer la poitrine et les cuisses de dindon sur une plaque de cuisson propre.
3. Filtrer le bouillon et éliminer les aromates. Pour un bouillon limpide, passer à travers une passoire recouverte de coton fromage. Remettre le bouillon dans la casserole et garder à feu doux. Goûter et assaisonner au besoin.
4. Quand la viande de dindon a assez refroidi pour être manipulée, retirer la peau et les os de la viande. Jeter la peau et les os. Trancher la viande en bouchées.

### Pour servir

1. Préparer les nouilles de riz selon les instructions du fabricant. Diviser dans de grands bols de service.
2. Garnir chaque bol de fèves germées et de viande de dindon. Recouvrir de bouillon, puis garnir d'un quartier de lime, d'oignon blanc et d'herbes fraîches. Laisser chaque convive assaisonner la soupe de sauce hoisin et Sriracha, au goût. Déguster immédiatement.

## Astuce

Cette recette, qui se prépare à l'avance, se conserve très bien en mode « meal prep ». Après la cuisson, congeler le bouillon et la viande de dindon en portions pour profiter de repas faciles.

Cette recette est une gracieuseté Le Dindon du Québec.



## Vos outils de communication

---

Dans un souci de toujours mieux outiller ses membres, les Éleveurs de volailles du Québec se sont donné le mandat d'innover dans leurs interventions avec la mise en place d'outils de communication et d'accompagnement.

Dans la continuité des fiches explicatives destinées aux éleveurs, nous vous partageons, dans ce numéro-ci, une fiche sur **la mise en quarantaine du poulailler vidé et ses mesures de biosécurité**.

Découvrez quelles sont les mesures de biosécurité à appliquer lors du vidage d'un poulailler afin de protéger la santé des oiseaux hébergés dans les autres poulaillers du site. Et encore mieux, pourquoi ne pas gérer le site en mode « tout plein, tout vide »?

---



**Si j'ai des questions concernant le contenu de la fiche « Mise en quarantaine du poulailler vidé et ses mesures de biosécurité », à qui puis-je m'adresser?**

Direction Audits et programmes des EVQ

☎ 514 556-1625

@ audits.evq@upa.qc.ca



# MISE EN QUARANTAINE DU POULAILLER VIDÉ ET SES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

## Gestion « en continu » d'un site

Lorsque le site d'élevage n'est pas géré en mode « tout plein, tout vide », mais plutôt en mode « continu », le vidage du fumier d'un poulailler présente un risque d'introduction de maladies pour les autres bâtiments du site abritant des volailles.

Lorsqu'un poulailler est vidé de ses oiseaux, il peut être contaminé par l'équipe de capture (corps, vêtements et bottes) ainsi que par les roues du tracteur qui entre et sort du poulailler avec le fumier. Le statut sanitaire du poulailler vidé devient alors le même que celui de la cour extérieure, soit une zone d'accès contrôlé (ZAC). Dans ce contexte, la mise en quarantaine du poulailler vidé s'impose comme une mesure de biosécurité efficace. Elle contribue à minimiser le risque d'avoir une contamination croisée susceptible d'affecter la santé des volailles hébergées dans les autres poulaillers du site, le cas échéant.

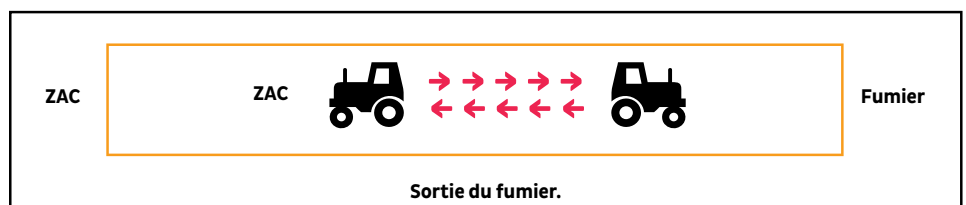
## Changement du statut sanitaire du poulailler

Au fil des différentes étapes du cycle de production, et notamment lors du vidage complet, le statut sanitaire de l'intérieur du poulailler – aussi désigné comme une zone d'accès restreint (ZAR) – évolue. Voici un résumé des principaux changements qui peuvent survenir selon les activités réalisées dans le poulailler.

### 1. L'intérieur du poulailler (ZAR) devient une ZAC dès l'arrivée de l'équipe de capture.



### 2. L'intérieur du poulailler a le même statut sanitaire que la cour (ZAC).



### 3. La ZAC redevient une ZAR dès le début des procédures de nettoyage, lavage, désinfection, chauffage et application du vide sanitaire.





### Contamination croisée

Comment le poulailler vidé peut-il contaminer les autres poulaillers en production sur le site? Deux principaux vecteurs de contamination croisée sont à considérer :

- 1. Le personnel impliqué dans le dépoussiérage et la manutention du fumier.** Recouvert de poussière et de matières organiques fortement chargées d'agents pathogènes, ce personnel constitue un risque majeur s'il circule ensuite dans les autres poulaillers sans procéder à un changement complet de tenue ni à une désinfection appropriée.
- 2. La dispersion de poussières contaminées dans l'air ambiant.** Le fumier asséché génère une fine poussière. Lorsque ces particules sont en suspension, elles peuvent se propager dans l'environnement du poulailler et dans la cour, puis potentiellement être aspirées par les systèmes de ventilation des autres poulaillers du site, facilitant ainsi la transmission de pathogènes.



### Mesures de biosécurité lors de la quarantaine du poulailler vidé

Afin d'éviter toute contamination croisée entre le poulailler vidé et les autres bâtiments du site, il est essentiel de mettre le poulailler en quarantaine et de faire respecter rigoureusement les mesures de biosécurité suivantes :

- **Douche**, avec changement de vêtements et de chaussures pour une tenue propre;
- **Nettoyage et désinfection complets** de tous les équipements et du matériel utilisés avant leur déplacement vers un autre poulailler.

Il est aussi recommandé de dédier des membres du personnel à des tâches spécifiques : un travailleur peut être exclusivement assigné à l'élevage des volailles et un autre au nettoyage des poulaillers par exemple. Ceci réduit le risque de transmission d'agents pathogènes entre les poulaillers.



### Gestion « tout plein, tout vide » d'un site

Lorsque le site d'élevage est géré en mode « tout plein, tout vide », la mise en quarantaine d'un poulailler n'est plus nécessaire.

Cette stratégie de gestion de l'élevage est une mesure de biosécurité efficace, qui a un impact positif majeur sur la santé des troupeaux, lorsque certaines conditions sont respectées :

- **La capture de tous les lots** doit idéalement être réalisée en une seule opération pour l'ensemble des poulaillers du site;
- **L'application rigoureuse des mesures de décontamination** – incluant le nettoyage, le lavage, la désinfection, le chauffage et le vide sanitaire – doit permettre à tous les poulaillers de revenir à un statut de zone d'accès restreint (ZAR), avant l'arrivée des nouveaux poussins.

Si cette gestion synchronisée du « tout plein, tout vide » est difficile à mettre en œuvre sur un site comportant plusieurs poulaillers, **la mise en quarantaine du poulailler vidé** devient alors indispensable pour limiter les risques de contamination croisée.

# NOUVAiles



## VERSION PAPIER

Le magazine *NOUVAiles* est publié trois fois par année.

Le magazine *NOUVAiles* est envoyé gratuitement\* par la poste aux éleveurs de volailles du Québec ainsi qu'aux partenaires de la filière avicole.

\*Un exemplaire gratuit par adresse postale.

Pour tout changement de coordonnées, écrire à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca).

Pour des exemplaires supplémentaires ou pour toute autre personne désirant recevoir le magazine papier, contactez *La Terre de chez nous* :

Tél. : 1 800 528-3773

Courriel : [abonnement@laterre.ca](mailto:abonnement@laterre.ca)

### Tarifs d'abonnement :

Un an : 20 \$; deux ans : 30 \$;

trois ans : 40 \$



## VERSION ÉLECTRONIQUE

Tous les numéros publiés du magazine *NOUVAiles* sont disponibles en ligne sur le site Web des Éleveurs de volailles du Québec, dans la section *Publications*. Visitez le [volaillesduquebec.qc.ca](http://volaillesduquebec.qc.ca).

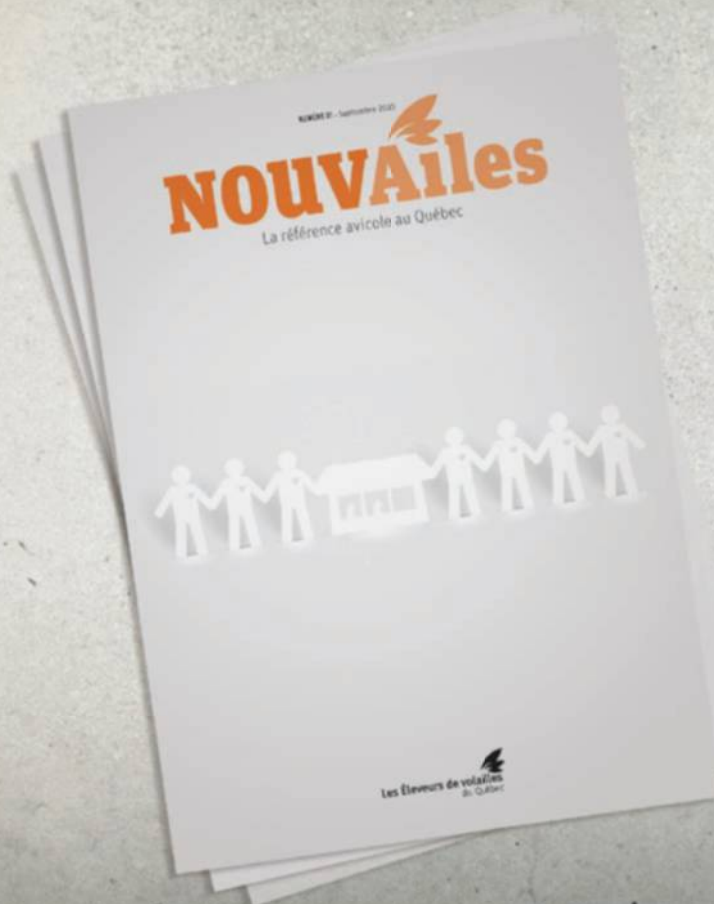
Vous avez des commentaires, des suggestions d'articles, de reportages, des questions? N'hésitez pas et écrivez-nous à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca). C'est votre magazine!

## NOUVAiles express

L'infolettre *NOUVAiles Express* est publiée hebdomadairement par Les Éleveurs de volailles du Québec.

L'infolettre est envoyée aux éleveurs et éleveuses de poulets et de dindons ainsi qu'aux partenaires de la filière avicole.

Pour tout changement d'adresse courriel ou pour vous abonner, écrire à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca).





**Inscrivez-vous**  
d'ici le 31 octobre pour économiser

**+ Tarif préférentiel pour les éleveurs en tout temps**

LE  
**RENDEZ-VOUS**  
**avicole**  
AQINAC

**DÉJA  
20 ANS**



**19**  
nov 2025

**Au cœur de votre  
champ d'action**

**Centre  
de congrès  
de Saint-  
Hyacinthe**

[rvavicole.aqinac.com](http://rvavicole.aqinac.com)